Catalogué AUTEURS

Catalogué MATIÈRES

Dossier Edouard Lefort

(6 lettres de l'auteur

1 lettre P. L. K.

1 lettre-carte du Dr Mathias Duval

RÉSERVE

BIBLIOTHÈQUE DE L'ACADÉMIE DES
Fonds LACASSAGNE
SCIENCES, B.-LETTRES ET ARTS DE LYON

BIBLIOTHÈQUE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES BELLES-LETTRES & ARTS DE LYON

Cher Ami, - J'ai reçu Le type Criminel de Dr. L. Lefort, que tu as bien voulu me faire parvenir, et je t'en remercie. - Je l'ai lu attentivement (et de là mon retard à en accuser réception) franchement, je n'en suis pas satisfait: l'auteur a gâté un beau sujet.

MATHIAS DUVAL

L'auteur est

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DE MÉDECINE

un bien bel jeune, trop jeune; un bien, mal équilibré du cerveau; ses raisonnements, ou même ses simples exposés du sujet me donnent le mal de mer, par incohérence!

Cordialement ton

11, CITÉ MALESHERBES (RUE DES MARTYRS)

SCD Lyon 1

Mon cher Maître.

J'ai reçu l'article du journal que vous avez bien voulu m'envoyer: j'ai été bien sensible à votre attention, et j'aurais déjà voulu vous remercier et aussi vous demander des nouvelles de Madame

la cassagne et de votre cher petit garçon: les travaux supplémentaires en dessin que j'ai à faire pour mes professeurs sont la cause de mon retard involontaire.

Je veux aussi vous témoigner ma reconnaissance pour l'accueil si plein d'intérêt que vous m'avez fait et pour l'affection avec laquelle vous m'avez traité: je n'ai qu'un regret, c'est que votre séjour ait été si court.

Je suis de nouveau dans tout le feu de la préparation du concours de Juillet: le dernier avant celui qui marquera le classement de sortie.

SCD Lyon 1

Je suis toujours le matin la visite de Monsieur le Professeur Delorme : au commencement du mois prochain, j'irai dans le service du Professeur Robert : je serais bien heureux, si grâce à votre bienveillante recommandation, il voulait bien me prendre en intérêt.

Je suis effrayé de la rapidité avec laquelle a marché cette année du Val déjà aux deux tiers passé.

J'ai reçu l'autre jour une lettre de Monsieur Storck auquel j'avais écrit quelques jours plutôt. L'éditeur, toujours aussi aimable du reste, ne me parle pas qu'il soit question de traduire ma thèse en langue étrangère : serait-elle l'affaire en est-elle restée là ?

SCD Lyon 1

Au revoir, mon cher Maître, je vous demanderai d'être mon interprète auprès de la famille Rollet, et de lui présenter avec mon respect ~~mes félicitations~~ félicitations pour le beau succès de Monsieur Rollet.

Présentez, je vous prie mes respectueux hommages à Madame Lacassagne, embrassez pour moi vos chers enfants, et recevez, mon cher Maître avec mon respect l'expression de ma vive affection.

Mes parents me chargent de vous offrir leurs compliments empressés.

D^r Edouard Lejars.

SCD Lyon 1

Paris 20 mars 1892.

Mon cher Maître,

Je viens de terminer hier les compositions du concours bi-mestriel; aussi, je ne veux pas tarder davantage à venir prendre de vos nouvelles.—
J'ai été porter ma thèse à Monsieur le Professeur Brouardel, qui l'a très bien accueillie, et m'a dit de vous demander si vous alliez au Congrès d'anthropologie de Bruxelles en août

SCD Lyon 1

de bien vouloir en faire un
compte rendu; dans le cas où vous
n'assisteriez pas au Congrès, Monsieur
le Professeur Brouardel, m'a dit qu'il
se chargerait de la chose.
J'ai été aussi chez le Professeur
Mathias Duval, qui m'a appris que
vous aviez vous-même pris la peine
de lui adresser un exemplaire, et m'a
demandé de présenter à la Société
d'Anthropologie la thèse que je lui apportais.
J'ai reçu une lettre ces jours-ci de Monsieur
Hervouet, qui m'apprend qu'il va
en faire paraître un compte-rendu
dans la Revue Scientifique.
Monsieur Gonse, directeur de la Gazette
des Beaux-Arts, va aussi en faire
l'analyse dans son journal.
Enfin, les annales médico-

SCD Lyon 1

psychologiques notre ancienne
va être signalé -
Je vous dis tout cela, mon cher maître
parce que c'est vous qui m'avez
mis sur l'idée du sujet, et avez bien
voulu me prodiguer vos bons conseils:
aussi je suis doublement heureux de
ce succès -
Je vous demanderai, si vous lisiez quelque
article dans la revue de Lombroso me
concernant, de bien vouloir me
le dire: je n'ai pas envoyé d'exemplaire
à ce professeur, sachant que vous
aviez pris soin de le faire.
A propos du résultat de mon concours,
je ne suis pas content: pour nos
compositions nous n'avons qu'une
heure, et le plus souvent les sujets

SCD Lyon 1

sont bien vastes, et demanderaient au moins quatre ou cinq heures pour être traités: ayant une multitude de faits dans la tête, et n'ayant pas le temps de les classer, mes épreuves doivent s'en ressentir. Pour la composition de chirurgie de guerre, je n'ai eu le temps que de traiter la 1re question, sur les deux qui figuraient au programme. Je pourrais certes, ne pas tant développer mais, je pars de cette idée, que dans des compositions sur des cours, en somme assez restreints, il faut intriguer des faits supplémentaires et puisés dans les livres pour faire quelque chose qui sorte de l'ordinaire.
Enfin, je n'ai pas réussi, peut-être serai-je plus heureux une autre fois.
J'ai été profondément affecté des derniers événements survenus à la Faculté de Lyon et de l'ennui qu'ils ont pu vous occasionner: nous avons tous reçu

SCD Lyon 1

un si bon accueil de la part des professeurs.
Enfin, heureusement tout s'est terminé bien, je crains qu'il ne persiste longtemps encore un froid dans les relations entre civils et militaires.
Je vous demanderai, mon cher Maître, de présenter mon respect à Madame Lacassagne et de lui exprimer toute la reconnaissance que je lui garde pour ses bontés.
J'espère que ma petite amie va bien, elle est encore d'un âge où je peux me permettre de l'embrasser; ma sœur Fanny qui me demande souvent, si elle est plus raisonnable qu'elle, vous charge du reste de la même commission.
Vous voudrez bien aussi offrir mon respect à Monsieur et Madame Rollet

Au revoir, mon cher Maître, je vous envoie avec mon respect, ma vraie affection.

Edouard Lefort

Mon père et ma mère apprenant que je vous écris me chargent de vous présenter et à Madame Lacassagne leurs hommages.

SCD Lyon 1

SCD Lyon 1

SCD Lyon 1

Amiens 29 octobre 93

Mon cher Maître

Je vous remercie bien de la lettre que vous m'avez envoyée pour m'annoncer que ma thèse était couronnée par la Faculté : cette nouvelle m'a fait

SCD Lyon 1

un grand plaisir.

Je poursuis toujours mes travaux à l'Ecole d'Alfort mon but serait d'arriver à obtenir une place de professeur d'Anatomie dans une Ecole en attendant mieux : je me propose de concourir dès qu'une place se trouvera vacante pour me donner l'habitude de ce genre d'épreuves.

J'espère d'ici quelques années

SCD Lyon 1

que vous n'aurez pas à regretter
la bienveillance avec laquelle
vous avez bien voulu m'accueillir
et que j'aurai répondu aux
espérances que vous avez
fondées sur moi.

J'ai le plus grand désir, mon
cher Maître d'avoir des nouvelles
de vos chers enfants ; permettez-moi
de vous demander de les embrasser
pour moi.

Au revoir, mon cher Maître,
je serais bien heureux de vous
revoir, veuillez recevoir avec

SCD Lyon 1

Mon profond respect & l'assurance
de ma vive affection.

Dr Edouard Lefort.

SCD Lyon 1

Mon cher Maître,

Je suis très ennuyé, car, n'ayant pas eu de vos nouvelles, depuis longtemps, j'avais que vous ne soyez malade, ou que vous n'ayez pas reçu la lettre que je vous ai écrite il y a environ un mois.

J'espérais depuis que j'aurais le plaisir de vous voir à Paris comme vous me l'avez fait espérer : aussi, pendant la durée de

Concours j'ai été deux fois à la Faculté pour demander si vous n'étiez pas à Paris et chaque fois, je n'ai obtenu à mon grand regret qu'une réponse négative.

A l'issue de ces visites, j'ai été saluer le Professeur Poncet, qui était à Paris:

Quel ennui, pour moi mon cher Maître, de ne pas vous avoir vu: je m'en faisais une fête depuis deux mois, espérais toutefois que ce plaisir ne sera que retardé, et que je pourrai bientôt vous porter mon respect.

Dans ma lettre, je vous disais que le compte-rendu de ma thèse devait paraître dans la Revue Scientifique, dans la Gazette des Beaux Arts et les Annales Médico-psychologiques.

Nous avons eu ces concours à la suite du-

SCD Lyon 1

quel j'ai été classé huitième : pendant l'hiver, le Directeur a donné deux soirées auxquels j'ai été convié ; j'ai même été présenté à l'Inspecteur Général : enfin, tout le monde ici paraît satisfait de votre ancien élève : je me souviens de vos bons conseils et je travaille. Je continue aussi mes travaux d'astronomie. Mais n'ayant eu que cinq jours de vacances, je n'ai pu achever ce travail. Je suis bien heureux d'être ici au milieu de ma famille : et c'est avec peine que je vois la moitié de l'année achevée : et à

Mes parents, vous offrent ainsi qu'à Madame Lacassagne, leurs respectueux hommages.

SCD Lyon 1

Au revoir, mon cher Maître ; aurai-je la bonne fortune de pouvoir retourner près de vous. Je ne sais, en tout cas, c'est mon plus grand désir.

Je vous prierai de présenter mes hommages respectueux à Madame Lacassagne.

Je me rappelle au bon souvenir de Mademoiselle Jeanne et de ses frères.

J'offre aussi mon respect à Monsieur et Madame Rolet et vous envoie mes sentiments respectueux et les plus affectueux

Edouard Lefol

Reçu le 4/5

R. le 5/5

Paris. le 28 janvier 92.

Bon cher Maître,

Vous devez me trouver bien peu affectueux de ne pas vous avoir encore remercié de toutes les bontés dont vous m'avez si généreusement comblé : il n'y a pas de ma faute.

Je suis arrivé à Paris pour prendre le lit le soir même, condamné au repos pendant une huit jours de permission par une violente attaque d'influenza. C'est seulement samedi dernier que j'ai pu re-

prendre mon service, encore tout disposé.

J'ai donc pris mon service au Val : fidèle à vos bons conseils, je prends mes cours avec un soin jaloux.

Vous dirai-je l'impression que j'ai ressentie de mon entrée à l'Ecole ? C'est presque un sentiment de tristesse. Je me suis ~~tout~~ isolé, seul, et j'ai senti plus vivement encore que vous n'étiez plus auprès de moi pour me donner votre protection, et involontairement je me suis rappelé vos paroles « Mon cher Lefort, vous nous regretterez plus d'une fois. » —

Vous avez été si bon pour moi, depuis le jour où j'ai pu vous connaître, que je ne veux jamais l'oublier.

J'ai cependant eu une joie : l'autorisation de dîner le soir en famille, où je suis bien heureux de me

SCD Lyon 1

retrouver au milieu des miens.

Je n'habite pas chez mes parents, dont la maison est beaucoup trop éloignée : mes projets d'appartement avec mon ami de Libessart n'ont pu se réaliser, faute de trouver un local qui pût nous convenir, et je suis seul à l'heure actuelle locataire d'une chambre sur le Boulevard Montparnasse.

Je ne sais, si c'est un mal, je crois que le travail n'en sera que plus facile et meilleur pour tous deux.

J'ai cherché l'ouvrage de Gratiolet, et l'ai trouvé dans mon armoire : je vous prie, mon cher maître, de vouloir bien m'excuser de n'avoir pu vous le renvoyer plutôt -

Vous voudrez bien présenter mon respect à Madame Lacassagne, et lui exprimer toute ma reconnaissance pour sa grande bienveillance.

SCD Lyon 1

Je vous demanderai aussi de présenter mes respectueux hommages à Monsieur et Madame Rollet et de bien embrasser vos enfants pour moi.

Au revoir, mon cher Maître, merci encore des bonnes paroles que vous m'avez dites à ma thèse, croyez que si vous me portez de l'intérêt, j'ai pour vous l'affection la plus vraie et la plus respectueuse.

Dr Edouard Lefort.

SCD Lyon 1

Montpellier 3 février 92

Mon cher ami,

Je vous remercie de l'envoi de l'étude de votre élève M. Lefort sur le type criminel. Très amusant ce type ou plutôt ces types à travers la galerie des figures humaines imaginées par les peintres de toutes écoles. Mais voyez ! la nature se trompe souvent dans le choix des formes où elle coule les âmes. Elle met un couteau d'un sou dans un écrin satiné,

SCD Lyon 1

et un perle fin dans une gaine de cuir. J'ai eu à dîner l'autre jour un camarade de collège le porteur d'Andolsheim, fils de pasteur, et près de huit garçons bien élevés. C'est un colosse taillé à grands coups de hache dans un bois dur; front bas, cheveux ras, mâchoire métallique; la main étendue recouvre une assiette et la pomme une côtelette. Il m'a conté qu'en revenant d'Andolsheim le soir, il a rencontré Hattmalondrins. dont il a mis 3 à mal, et dont le 4e court encore. Je vous jure qu'il a quelquechose de bestial dans l'encolure et de redoutable dans le regard. Ils sont cependant braves gens de pieux fils, et enseignent l'Evangile aux petits enfants. Adieu, cher ami.

SCD Lyon

SANFA 601553

ROCKEFELLER
D 048 462857 6

INSTITUT ALEXANDRE LACASSAGNE
Département de Criminologie
U.E.R. FACULTÉ de MÉDECINE GRANGE BLANCHE
8, Avenue Rockefeller - 69373 LYON CEDEX 2

SANFA 60/553

SCD Lyon 1

Thèse Lacassagne annotée

Série 1. FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE DE LYON N° 664.

Catalogué AUTEURS

Catalogué MATIÈRES

PHYSIONOMIE DU CRIMINEL

D'APRÈS

LES SAVANTS ET LES ARTISTES

INSTITUT ALEXANDRE LACASSAGNE
Département de Criminologie
U.E.R. FACULTÉ de MÉDECINE GRANGE BLANCHE
8, Avenue Rockefeller - 69373 LYON CEDEX 2

THÈSE

PRÉSENTÉE

A LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE DE LYON

Et soutenue publiquement le 15 Janvier 1892

POUR OBTENIR LE GRADE DE DOCTEUR EN MÉDECINE

PAR

Édouard LEFORT

Né à Saint-Sauveur-le-Vicomte (Manche) le 23 mai 1860

BIBLIOTHÈQUE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, B.-LETTRES ET ARTS DE LYON
Fonds LACASSAGNE

BIBLIOTHÈQUE DE L'ACADÉMIE - LYON - DES SCIENCES BELLES-LETTRES & ARTS DE

LYON
IMPRIMERIE DE A. STORCK
78, Rue de l'Hôtel-de-Ville, 78

1892

RÉSERVE

PERSONNEL DE LA FACULTÉ

MM. LORTET . . . . . Doyen
GAYET. . . . . Assesseur

Professeurs honoraires

MM. DESGRANGES, PAULET, BOUCHACOURT, CHAUVEAU, GLÉNARD

Professeurs

Cliniques médicales.	MM. LÉPINE. BONDET.
Cliniques chirurgicales	OLLIER. X.
Clinique obstétricale et Accouchements	FOCHIER.
Clinique ophthalmologique.	GAYET.
Clinique des maladies cutanées et syphilitiques	GAILLETON
Clinique des maladies mentales.	PIERRET.
Physique médicale	MONOYER.
Chimie médicale et pharmaceutique	HUGOUNENQ.
Chimie organique et Toxicologie	CAZENEUVE.
Matière médicale et Botanique	FLORENCE.
Zoologie et Anatomie comparée	LORTET.
Anatomie.	TESTUT.
Anatomie générale et Histologie.	RENAUT.
Physiologie	MORAT
Pathologie interne	J. TEISSIER.
Pathologie externe	BERNE.
Pathologie et Thérapeutique générales	MAYET.
Anatomie pathologique.	TRIPIER (Raymond)
Médecine opératoire	PONCET.
Médecine expérimentale et comparée	ARLOING.
Médecine légale	LACASSAGNE.
Hygiène	ROLLET
Thérapeutique	SOULIER.
Pharmacie.	CROLAS.

Professeur adjoint

Clinique des Maladies des Femmes . . . . . MM. LAROYENNE

Chargés de cours complémentaires

Clinique des Maladies des Enfants	MM. PERRET, agrégé.
Accouchements.	POULLET, —
Botanique	BEAUVISAGE. —

Agrégés

MM. AUGAGNEUR	MM. GANGOLPHE	MM. POLLOSSON	MM. VIALLETON
BARD	JABOULAY	POULLET	WEILL
BEAUVISAGE	LANNOIS	RODET	
CHANDELUX	LINOSSIER	ROQUE	
DIDELOT	PERRET	SABATIER	

M. ETIÉVANT, Secrétaire,

EXAMINATEURS DE LA THÈSE

M. LACASSAGNE, *Président*; M. PIERRET, *Assesseur*; MM. PERRET et BARD, *Agrégés.*

La Faculté de Médecine de Lyon déclare que les opinions émises dans les Dissertations qui lui sont présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, et qu'elle n'entend leur donner ni approbation ni improbation.

SCD Lyon 1

A MON PÈRE, A MA MÈRE

Témoignage de reconnaissauce.

A MON FRÈRE, A MA SŒUR

SCD Lyon 1

Ce que vous n'avez pas — et ce que vous savez bien

1re partie { le crime / l'hypnotisme / l'idiotie — 2e partie { le côté esthétique

le remords et l'obsession des criminels

Votre ouvrage aura de nouvelles éditions

Vous pouvez en faire l'étude de toute votre vie — les artistes trouvent là des documents : surtout l'école réaliste

—

Jules Vallès — Gratiolet / Emile Gautier

Préparation — sur les médecins de l'École

trois sortes d'artistes { les ganglionnaires : organes de réception et d'emmagasinement
les ganglionnaires spinaux : organes de réception et d'expression.
les cérébraux — spino-ganglionnaires de réception, d'expression et de conception

J'ai plaisir de voir ce couronnement de vos études, et il est agréable pour mes sentiments affectueux de m'associer aux compliments qui vous ont été adressés.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES BELLES-LETTRES & ARTS DE LYON

INTRODUCTION

Je dédie ma thèse à mon maître, M. le professeur Lacassagne, voulant que, si quelque jour je donnais à cette thèse plus d'extension et en formais un ouvrage, son nom le suivît toujours en reconnaissance de son enseignement si généreusement donné ; à M. le professeur Ribot du Collège de France, en souvenir de la sollicitude qu'il ma témoignée dès ma jeunesse.

J'adresse tous mes remerciements à M. le professeur Rérret pour les conseils si bienveillants qu'il m'a donnés. A M. le conservateur Raffet qui a pris la peine de me communiquer les estampes de la Bibliothèque nationale.

Que nos maîtres de l'Ecole du service de santé militaire veuillent bien agréer l'hommage du souvenir reconnaissant que nous conservons de leur sollicitude.

SCD Lyon 1

BIBLIOTHÈQUE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES BELLES-LETTRES & ARTS DE LYON

BIBLIOTHÈQUE DE L'ACADÉMIE DES
Fonds LACASSAGNE
SCIENCES, B.-LETTRES ET ARTS DE LYON

PREMIÈRE PARTIE

Le type criminel d'après les savants

> Un air de famille les dénonce comme compagnons « marqués, notés et signalés par la main de la nature pour l'œuvre de honte ».
>
> MAUDSLEY, *le Crime et la Folie*.

Le problème le plus important qui ait jamais été proposé, puisqu'il ne va à rien moins qu'à saper la société par la base, la responsabilité du criminel se pose aujourd'hui à l'homme de science : doit-on, comme quelques-uns l'admettent, considérer tout criminel comme un fou? Ou, si tout criminel ne l'est pas, où commence sa responsabilité?

Pour nous, nous n'hésitons pas à croire que le monde subjectif de la pensée a ses lois, tout comme le monde objectif qui nous entoure, lois tout aussi invariables que les lois physiques, mais différentes, et qu'il s'agit de trouver pour se garder de jugements trop hâtifs.

SCD Lyon

L'homme criminel est-il dans un état pathologique? Telle est la question. Et, par crime, nous entendons toute infraction grave aux lois.

Convaincu que l'analyse de la figure du criminel est la meilleure manière de scruter son état psychique, et m'autorisant des divisions du professeur Pierret dans l'étude de la figure du fou et de ses remarques sur son asymétrie, je me propose de recueillir tout ce que les médecins contemporains ont constaté des caractères pathologiques de la figure du criminel, et de noter tout ce que les photographies qu'ils en ont prises ou les crayons que j'en ai moi-même essayés nous disent de cette figure; puis à la manière du professeur Charcot, de rechercher si les caractères observés par les médecins ne se retrouveraient pas dans les figures imaginées par les artistes de toutes les Ecoles, peintres et statuaires.

Si je retrouve dans les figures imaginées par les artistes quelques-uns des caractères pathologiques observés par les médecins, j'en tire l'induction que, de quelque façon qu'on se représente le criminel, il est dans un état morbide ; et dès lors, il ne faudra plus qu'en fixer la variété nosologique; sinon il n'y a pas de type artistique du criminel, du moins au point de vue médical et il vaut mieux l'avouer.

Existe-t-il donc un type criminel dont l'expression de physionomie, voire même des gestes, soit si vivante, dont la charpente osseuse soit si forte ou grêle, dont la musculature superficielle de la face et du corps soit si puissante ou faible et dont le degré d'excitation ou de prostration nerveuse soit tel, qu'il en faille faire une variété dans la généralité de l'espèce.

SCD Lyon 1

C'est là ce que la présente étude recherchera ; mais, comme je ne saurais, sans dépasser les limites d'une thèse, embrasser toute la matière, je m'attacherai particulièrement à la physionomie, comme étant le meilleur indice que nous ayons souvent dans les maladies ; sans doute, parce que l'état général s'y réfléchit bien et que, d'ailleurs, nous sommes habitués à en faire l'analyse.

Et, qu'on ne croie pas que cette recherche soit sans utilité ; sans doute, le médecin appelé à se prononcer en justice, n'a à le faire que sur l'état de sanité ou d'insanité de l'inculpé, mais là est précisément la limite qu'il s'agit de fixer.

Et, pour cela, nous rapprocherons les caractères cliniques de la physionomie des criminels de ceux des maladies de dégénérescence physique et intellectuelle, et, par occasion, nous opposerons les caractères physiologiques de la physionomie des races humaines blanche, jaune et noire, d'une part, et singes anthropomorphes de l'autre.

Mais, avant d'aller plus loin, je voudrais exposer quelques idées, miennes, je crois, sur le rôle de la mimique dans le jugement que nous portons sur autrui.

On se rappelle cette peinture si vive des salons de Versailles, que fait Saint Simon : alors que dans l'émotion de la mort du duc de Bourgogne, il lit sur la figure contrainte de chaque courtisan ses convoitises avides ou ses espérances trompées ; ce qui l'eût fait accuser d'être sorcier dans un autre âge et dans le nôtre a fait dire de lui qu'il avait le don de seconde vue.

Ce que Saint Simon a fait avec sa sagacité qui scrute l'âme sur la figure, chacun de nous l'éprouve lorsqu'il se

SCD Lyon

sent prévenu dès l'abord en faveur ou défaveur de quelqu'un. Mais le pourquoi, le comment nous échappe, et c'est ce que je vais essayer d'interpréter.

L'homme naît imitateur, et si quelque figure plus expressive que les autres le frappe il se plaît à en suivre les traits; et les mouvements des muscles de ses yeux l'incitent, qu'il le veuille ou non, à en imiter le jeu, ou tout au moins s'il est homme du monde à se placer dans la disposition d'esprit où il serait s'il l'imitait, tout en se gardant bien de le faire paraître.

Et, pour nous, ce serait cette imitation apparente ou dissimulée, consciente ou non, qui, nous plaçant dans la disposition physique de celui que nous étudions, nous mettrait dans la même aptitude intellectuelle et par suite nous permettrait de saisir sa pensée.

Du reste, il faut aussi bien tenir compte de l'état émotionnel de l'observateur, qui suivant qu'il sera dans une disposition gaie ou triste, sera porté à objectiver son émotion et à voir sous cette influence celui qu'il observe.

Deux facteurs entrent donc en jeu dans la détermination de nos jugements sur autrui : notre instinct d'imitation et l'état psychique du moment.

Cette manière toute subjective d'interpréter les faits est confirmée par une foule d'observations : c'est ainsi que si nous voyons rire ou pleurer quelqu'un il nous prend des envies d'en faire autant, et si quelque figure nous paraît menaçante instinctivement nous nous mettons en garde.

Venant à notre sujet, il nous semble que la simple analyse de la figure du criminel devrait pouvoir nous mettre à portée de deviner leurs pensées habituelles car chacune

SGD Lyon 1

d'elles a dû laisser sa trace sur cette figure puisqu'elle a employé pour s'exprimer un certain nombre de muscles, muscles qui travaillant plus que les autres s'augmentent en volume et en poids ; en sorte que le développement plus grand de tel ou tel muscle serait à tout le moins un des indices que nous cherchons.

J'ai mis à profit les nombreuses photographies de criminels que si obligeamment M. Alphonse Bertillon, directeur du service anthropométrique de la Seine, a laissé à ma disposition, et ai fait les remarques que voici :

Je divise la figure en deux moitiés symétriques latérales, et en deux moitiés supérieure et inférieure à la hauteur des os propres du nez ; et, pour plus de simplicité, ne fais de distinction qu'entre les criminels contre la personne et ceux contre la propriété.

Chez les assassins, j'observe tout d'abord que l'asymétrie est plus fréquente entre les deux moitiés latérales qu'entre les deux moitiés supérieure et inférieure. Le front est en général peu élevé, fuyant, les pommettes sont saillantes, le bas de la figure prognathe, la bouche largement fendue et le sillon naso-labial très profondément marqué.

De profil, la partie interne du sourcil se recourbe en bas, et la partie externe se redresse ou s'abaisse, mais plus rarement dans ce dernier cas, de façon à former la lettre S inclinée de haut en bas : c'est un signe de colère ou de frayeur.

Et, à ce propos, convient-il de remarquer que la crainte du châtiment ou celle d'être découvert, la rage de l'impuissance, produisent à la longue chez le criminel un

hébêtement dans les traits du visage qui rappelle l'idiotisme.

C'est la société irritée et toute puissante qui pèse sur lui et le menace. Ce qui pour d'autres est le remords est pour lui cette peur obsédante, qui va l'abrutir au point que toutes ses facultés, disparaissant les unes après les autres, il soit fatalement amené à devenir l'instrument du premier venu et perdre toute initiative, toute volonté. Il était mal armé pour les conditions de vie où il se trouvait et le voilà sans défense aucune : la pâle clarté de son intelligence a disparu, la dernière lueur comme les autres, et peu à peu la nuit s'est établie dans le monde de ses idées.

Le criminel de naissance est un dégénéré et, pour caractériser son état mental, je crois qu'il faut admettre ou un premier état d'intelligence moyenne dont il déchoit lorsque, sous un mobile quelconque, il fait le crime, ou bien une intelligence supérieure, mais localisée à un département du territoire cérébral. C'est ainsi que plus d'un criminel a fait preuve dans la réalisation de ses crimes, toujours les mêmes, d'un génie d'invention digne d'un meilleur but.

Nous pouvons dire ainsi qu'il y a chez le criminel une diminution des facultés intellectuelles.

La société fait son évolution autour de l'individu : ce sont les connaissances dans l'ordre physique ou chimique qui s'augmentent et dont l'application immédiate à l'industrie la transforme ; ce sont celles dans l'ordre moral qui l'agitent tout entière et la menacent par sa base.

Je n'en veux d'autre preuve que la question même que

SCD Lyon 1

nous débattons et qui ne va à rien moins si, comme quelques-uns l'affirment, tout criminel est un fou qu'il faudrait bien plutôt soigner que punir, qu'à saper tout le système des lois pénales qui suppose toujours la responsabilité du criminel.

Cette évolution sociale rend les conditions de vie toujours plus difficiles pour l'individu, et va le conduire au crime, s'il ne trouve en lui l'énergie de résister à des obstacles devant lesquels il se brise s'il a le malheur ou la bêtise de les juger insurmontables.

Et, à ce propos, je me rappelle un mot du professeur Lacassagne : c'est que la société fait les criminels.

Les statistiques criminelles de M. Yvernès le montrent bien. Ce savant, pendant de longues années, a relevé non seulement le nombre absolu des criminels, mais les a classés suivant le genre de leurs crimes et les a comparé au chiffre croissant de la population. Il est arrivé à cet étonnant résultat que la proportion des criminels à la population reste la même ; bien plus, que les genres de crimes suivent cette même constante.

Je ne vois d'autre moyen d'expliquer une pareille loi qu'en disant que le crime est une fonction de l'état social en qui il s'est produit.

Le criminel sera-t-il pour cela déchargé de responsabilité ? Non, parce que s'il cède à une puissance qu'il croit insurmontable, j'entends celle du monde qui l'entoure et l'enserre d'un progrès qu'il ne suit pas, il a fait une faute dont le punit justement cette puissance même. Le criminel lui-même ne s'y trompe pas : si ahuri qu'il soit, si peu qu'ait prise sur lui le remords, il sait bien qu'il a fait une faute, sa figure nous le dit à défaut de toute

SCD Lyon

autre preuve ; l'S de son front, ce signe qu'il a marqué là, nous avertit de sa frayeur.

La législation anglaise, plus jalouse que la nôtre de la liberté individuelle, ne veut pas qu'un homme soit arrêté sans une décision d'un grand Jury ; chez nous, au contraire, tout dépend de la volonté du juge d'instruction, qui, sur un simple mandat d'amener peut se saisir de qui lui plaît. Lourde responsabilité, car l'erreur est toujours possible, et la défaveur suit l'innocent qui sort des assises comme le coupable. Et cependant en fait, on ne voit pas que les inconvénients d'un tel arbitraire soient aussi grands qu'on pourrait l'imaginer d'abord. Pourquoi cela ? Sans doute le juge lui-même a des ménagements à garder, mais, sa seule sauvegarde croyons-nous, c'est qu'inconsciemment, il observe la physionomie des inculpés qui passent devant lui, et finit par reconnaître à première vue un coupable ; tout comme un médecin, qui du pied du lit d'un malade voit du premier regard que le cas est grave et souvent pourra le caractériser sans aller plus loin. Cela me rappelle un aveu du professeur Charcot dans un de ses ouvrages, qui, apercevant un de ses confrères de province qui venait le consulter, lui aurait dit, si la réserve professionnelle ne l'eût retenu : Mon cher confrère inutile de me dire ce qui vous amène, je le vois bien.

Ce que nous cherchons, c'est précisément de réunir un certain nombre de traits caractéristiques de la figure du criminel, qui tiennent lieu de la longue expérience que suppose chez le juge d'instruction son tact à deviner un coupable. Agents de police même ne s'y trompent pas le plus souvent et savent distinguer au premier coup d'œil celui qui leur est signalé entre beaucoup et s'éviteraient

SCD Lyon 1

une fâcheuse expérience s'ils conduisaient scientifiquement leurs recherches. Pensée consolante, puisque si la science fait quelquefois du mal par ce qu'elle dérange par exemple, des théories de droit, ébauchées à grand'peine, et à longueur de siècles, comme la lance d'Achille, elle guérit les blessures qu'elle fait.

Et, puisqu'il s'agit du mal que peut quelquefois faire la science, laissez-moi opposer la méthode directe de scrutation par le moyen du somnambulisme avec la méthode indirecte de lire la pensée sur le visage.

Ce n'est pas que je veuille le moins du monde relever des faits qui n'importent pas ici, je ne les toucherai qu'autant qu'ils rentreront dans mon sujet.

L'Ecole de Nancy en lutte avec celle de Paris qui admet trois états hypnotiques successifs, chacun nettement caractérisé: léthargie, catalepsie, somnambulisme; parce qu'elle ne voyait dans ces états que le produit d'une éducation, a eu le tort de ne pas reconnaître, suivant nous, qu'en admettant même que sa critique fût juste, que cette éducation eut été donné à des sujets d'élite dans le genre d'entre les grands et petits hystériques, les résultats de cette éducation n'en seraient pas moins étonnants. Les moralistes blâmeront une expérience faite sur la personne humaine, qui devenant l'instrument passif de l'opérateur aliène sa volonté, à supposer que ces expériences répétées ne prédisposent pas à des maladies mentales qu'il vaudrait mieux prévenir.

Mais ce que l'Ecole de Nancy ne peut refuser au Professeur Charcot, c'est la méthode rigoureusement scientifique qu'il a suivie dans ses expériences, rigueur qui était indiquée dans une matière inconnue où il portait le flambeau.

SCD Lyon

C'est le mérite de l'Ecole de Nancy, d'avoir osé aller plus loin : des travaux de Bernheim, de Lieutaud, même de ceux d'Ochorovicz bien que sa manière d'observer soit plus hasardée, je ne veux relever qu'un seul fait, parce qu'il rentre dans mon sujet, et d'ailleurs repose sur des observations pathologiques: c'est, qu'on peut en replaçant le sujet hypnotisé dans l'état d'esprit où il était dans une précédente séance et faisant revivre à son imagination, la scène du passé, imaginaire ou réelle, lui remettre en mémoire et lui faire redire ou refaire tout ce que dans une précédente occasion il a dit ou fait et lui faire parcourir comme Dante conduit par Virgile une seconde fois les cercles de sa vie où on le fait descendre.

Bien des faits pathologiques appuient cette manière de reproduire le passé : l'hallucination, l'idée fixe qui accompagnent certaines crises pathologiques disparaissent avec elles pour reprendre lorsqu'elles reviennent. Même dans le rêve normal, il y a bien comme dirait le professeur Ribot une mémoire, propre au sommeil qui, quelquefois, nous fait reprendre à l'endroit voulu un rêve interrompu par le réveil. Il semble que le cerveau se retrouvant dans un état dont il est sorti brusquement reprenne un travail inachevé.

On voit tout de suite le parti que les criminalistes peuvent tirer d'une pareille découverte, aussi bien un juriste de Nancy, M. Liégeois, tout en en désapprouvant l'application a-t-il indiqué la ressource qu'y pourrait puiser la procédure criminelle. Si tous pensaient comme lui, il n'y aurait pas lieu d'insister, mais la tentation est grande, lorsqu'on a un moyen sûr de découvrir ce que l'on cherche, de l'employer surtout si on n'en voit pas

SCD Lyon 1

d'autre. Je me rappelle cette réserve d'un savant contemporain qui, convaincu qu'en injectant du sang oxygéné dans le cerveau d'un décapité, il lui redonnerait un éclair de vie, n'a pas voulu le faire; mais d'autres l'on fait après lui. On ne saurait trop, je crois, repousser une pratique qui n'est peut être pas lointaine où l'on retrouverait tous les caractères de la torture du moyen-âge, torture moins cruelle en apparence, mais plus perfide au fond, puisqu'elle force l'inculpé à faire lui-même la déclaration de son crime. Il n'est peut-être pas hors de propos de rappeler que le système des preuves judiciaires anglaises n'admet pas que l'inculpé s'accuse lui-même et tient son aveu pour non avenu.

Et j'opposerai avec plaisir à cette manière peu scrupuleuse d'arriver à son but par un aveu forcé, celle d'observer simplement la figure du criminel, car là la société se montre avec la majesté qui lui convient. Sans examiner les causes qui ont pu conduire le criminel à son acte, misère ou folie, sans même rechercher ses antécédents pathologiques, soit chez lui-même, soit chez ses ascendants, elle le prend tel qu'il se présente, l'observe et s'efforce d'en dégager un type, s'il en est un, qui lui donne moins de chances de se tromper dans une autre occasion.

Il semblerait, comme je l'ai essayé, que la photographie, en nous donnant avec une exactitude parfaite la figure des criminels et les comparant entre elles, nous dussions arriver à une photographie composite qui nous rendrait la physionomie que nous cherchons. On sait le procédé photographique auquel nous faisons allusion : le procédé Galton. Si l'on fait passer rapidement devant l'objectif d'un appareil photographique un certain nombre de pho-

SCD Lyon

tographies de mêmes dimensions, on obtient ce que le professeur anglais appelle une photographie composite, qui a quelque chose de chacune d'elles. C'est ainsi que tous les membres d'une même famille passant à leur tour devant l'objectif donnent une résultante qui est comme le type de la famille, et bien souvent rappelle plus particulièrement l'un de ses membres, en sorte que celui-ci représente bien le caractère de la famille. Mais ces photographies composites ont le tort de n'être pas arrêtées dans leurs lignes. On remarquera du reste que la photographie procède par taches lumineuses et non par lignes, en sorte que toute photographie est toujours un peu molle dans le passage de l'ombre à la lumière, et ne nous donne pas avec la netteté désirée les traits du type que nous cherchons. Il va sans dire que ce défaut s'accentue bien davantage dans une photographie composite ; ce qui nous a donné l'idée d'en composer au moyen de dessins au trait superposés d'après les photographies décalquées.

J'ai essayé plus simplement, traçant au trait la figure de deux criminels et les plaçant sous le stéréoscope, d'obtenir une image composite ; mais il m'arrivait qu'au lieu d'avoir l'image que je cherchais, j'en obtenais une où tantôt l'emportait l'une des figures, tantôt l'autre, mais plus souvent celle de droite, probablement par un effet subjectif mon œil droit partageant le bénéfice d'un exercice musculaire plus répété dans toute la moitié droite de mon corps. Celle des images qui disparaissait ne m'apparaissait que par une ligne extrêmement mince et qui semblait superposée à l'autre.

Faisons une remarque sur les photographies ; en général elles donnent moins qu'elles ne promettent ; un simple

SCD Lyon 1

crayon d'un artiste, même sans grand talent, nous rend bien mieux la physionomie. Pourquoi cela ? Je crois que cela tient à ce que la photographie étant toujours plus ou moins instantanée, ne saisit la figure que dans un seul moment, par suite sans mouvement, au lieu que l'artiste, mettant toujours un peu de temps à faire son portrait, l'observe forcément dans certains mouvements dont il retrace les plus marquants. Voilà ce qui donne à son dessin une vie que la photographie ne saurait avoir ; aussi bien reviendrai-je bientôt aux artistes et à la manière dont ils ont fait le portrait d'hommes décidément méchants.

Le type du criminel serait donc pour nous la figure composite de tous les criminels d'un même temps. Car, de concevoir un type plus général il n'y faut pas songer ; il est même curieux, en rapprochant le type du criminel du XVI^e^ siècle avec celui d'aujourd'hui, et remontant de l'image d'un méchant à la conception de celui qui l'a dessinée, de voir comme la notion du crime, qui nous paraît absolue, change avec les siècles et je pourrais ajouter avec les pays.

Au XVI^e^ siècle, dans les guerres de Religion, c'était gentille prouesse dont on se vantait d'attendre sa victime au coin d'une rue, ou de lui donner un coup de couteau au moment où, gênée dans la descente d'une voiture, elle ne pouvait être en garde. Il arrive encore à notre époque, en Italie, que les gendarmes sont obligés de disputer leur inculpé à tous les habitants d'un village, qui combattent pour lui, probablement parce qu'ils ne voient pas grand mal dans son acte.

Vous le sentez, une étude scientifique de la physionomie

SCD Lyon 1

doit s'étayer de la connaissance des parties constituantes de la face : le système osseux et le système musculaire sont surtout importants en anatomie.

Avec M. le docteur Topinard nous admettons que : « sous le rapport de la forme générale on doit distinguer d'abord deux sortes de visage vu de profil : l'un visiblement oblique ou prognathe, dans lequel les deux mâchoires s'avancent à la façon d'un museau et où les lèvres sont grosses et retroussées, c'est le type nègre ; — l'autre, sensiblement vertical ou orthognathe, dans lequel les lèvres sont droites, fines et petites, c'est le type européen. Puis deux sortes de visage vu de face, l'un développé et saillant sur la ligne médiane, tandis que les côtés reculent, s'effacent et se rétrécissent, c'est encore le type européen ; — l'autre, dans lequel le milieu s'aplatit, tandis que les côtés s'avancent et s'élargissent, c'est le type mongol surtout ; le terme d'eurygnathe, appliqué à ce dernier par Isidore-G. Saint-Hilaire, fait allusion à la proéminence de ses pommettes ».

L'ossature qui porte les muscles de la face est souvent dans une corrélation exacte avec eux ; les zygomes, chez le Chinois, sont beaucoup plus saillants que chez l'Européen ; chez le nègre et le gorille, ce sont surtout les maxillaires dont le développement l'emporte. Et, sans attacher plus d'importance qu'il ne convient à l'angle facial, comme le fait remarquer Quatrefages, il est certain que le front droit de l'Européen, qui fuit chez le nègre ou s'aplatit chez le gorille, donne une toute autre expression à la face.

L'ouverture palpébrale est beaucoup plus large chez le nègre que chez le Chinois ; le docteur Topinard en trouve

SCD Lyon 1

l'explication dans le fait « de la brièveté de la paupière supérieure, qui est comme pincée en dehors », chez ce dernier.

L'étude comparative du développement musculaire de la face chez l'Européen avec celui du Chinois et du nègre d'une part, et celui du gorille de l'autre, nous a permis de mieux préciser les différences existant entre les races.

Le relèvement de la partie externe des sourcils est plus accentuée chez le Chinois (Broca) et le rapproche du type criminel en qui nous avons constaté ce caractère.

Les muscles masticateurs sont plus puissants chez lui que chez l'Européen, mais moins que chez le nègre et surtout chez le gorille ; l'orbiculaire des lèvres serait le plus volumineux chez le noir et le moins chez l'Européen aux lèvres minces.

Le Chinois l'emporterait enfin par la force des muscles des joues sur tous les autres.

Entre les criminels, voleurs et assassins, pour nous en tenir à cette distinction-là, il est remarquable que c'est l'assassin qui, chez nous, se rapprocherait le plus du type mongol ou noir, avec sa large face, ses pommettes saillantes, son nez épaté et sa mâchoire prognathe ; le type du voleur, au nez long et pointu, à la figure en lame de rasoir, fruit de la civilisation, n'a pas d'équivalent dans la série des races : s'il lui en fallait trouver un, ce serait plutôt celui des pédérastes efféminés.

Vous avez pu remarquer que nous ne faisons pas de distinction entre le type du criminel chez l'homme et chez la femme ; c'est qu'en effet le type de la femme criminelle se rapproche de celui de l'homme, parce qu'elle n'a pour ainsi dire qu'un seul crime qui lui soit propre, la prosti-

SCD Lyon 1

tution ; et, tandis que l'homme montre un plus grand génie d'invention et a plus de variété dans la partie, elle n'en semble connaître qu'un qui, il est vrai, la conduit à tous les autres. Elle prend le geste même, la voix masculine ; c'est quelque chose comme un homme, dont elle a pris les habitudes qu'elle connaît si bien.

Cette ressemblance que nous avons constaté entre nombre de voleurs et de pédérastes, vient-elle de ce que l'astuce étant le principal mérite du voleur, il en arrive à réfléter sur sa figure une qualité qu'on dit maîtresse chez la femme, dont le pédéraste prend les allures ?

C'est ce que nous ne voudrions pas affirmer, mais le fait est qu'ils se ressemblent.

Analysons maintenant les principaux caractères du type criminel, tels que nous les donnent les auteurs qui s'y sont essayés. Sa caractéristique, d'après Lombroso, serait dans certaines anomalies physiques qui se rencontreraient plus souvent chez lui que chez l'homme normal.

D'après ses observations, la différence ethnique, comme aussi celle des sexes tendrait à disparaître, si bien qu'un Italien et un Allemand criminels, par exemple, finiraient par avoir quelque ressemblance entre eux, tout comme la femme criminelle prendrait quelque chose des allures masculines. Ce qui a fait dire au professeur Joly que cette atypie, elle-même, tend à devenir typique.

Sur les 424 criminels figurés par Lombroso dans son atlas, il observe que chez les hommes « la physionnomie conserve le type ethnique dans 20/211, tandis qu'elle le perd chez tous les autres ; hormis les 8 juifs qui conservent le type sémite. »

SCD Lyon 1

Il ne retrouve pas ces caractères chez quelques criminels très intelligents, et il en donne la raison que chez eux « la spécialité du crime explique l'absence du type criminel ; ce sont, ou des intelligences supérieures ou des criminels d'occasion. »

Ce type qu'il décrit ainsi se trouve être celui d'une race inférieure « sauf le regard, dit-il, le type d'un Mongol ou d'un Lapon reproduit assez bien le type d'un criminel Italien. » C'est, du reste, la conclusion à laquelle nous avait amené, quelques pages plus haut, notre étude comparative des différentes races humaines.

La force générale du délinquant a été mesurée, avec le dynamomètre : les résultats exposés par Tarde dans sa *Criminalité comparée*. Il est arrivé à cette conclusion, que le criminel « est faible de muscles. »

Si nous observons maintenant la capacité crânienne, nous trouvons qu'il y a infériorité dans la capacité des voleurs et supériorité chez certains assassins. D'après Ranke qui a comparé cent crânes honnêtes à cent crânes criminels, la capacité moyenne des criminels est à peu près égale à celle des non criminels, mais les criminels sont plus nombreux dans les capacités extrêmes, les plus hautes comme les plus basses.

Le professeur Joly s'étonne de la différence de capacité observée entre les criminels ; peut-être, pourrait-on en trouver la raison en ce que le volume plus grand du crâne serait moins en relation avec l'intelligence qu'avec la musculature de certains meurtriers.

La taille serait au-dessus de la moyenne. Le criminel est grand et lourd, d'après Corre ; il dépasserait d'après Lombroso les normaux et les aliénés.

SCD Lyon 1

Les membres supérieurs seraient relativement plus longs, la grande envergure plus large ; le professeur Lacassagne l'a constaté 600 fois sur 800 criminels.

« Les mains larges et courtes seraient prédominantes chez les meurtriers et les condamnés pour coups et blessures ; les mains longues et étroites, chez les voleurs, » d'après Marro.

Le pouce aurait une longueur exagérée ; M. Claude, dans ses mémoires, trace la description de la main de Troppmann. « C'était une main forte, décharnée, large, dont le pouce montait jusqu'à la phalange supérieure des autres doigts. L'écartement considérable qui existait entre le pouce et le doigt indicateur donnait à sa main scélérate quelque chose d'atrocement difforme, elle ressemblait à la serre d'un vautour, elle faisait songer à la pieuvre ». Cette conformation comme l'ambidextrie rappelleraient le singe.

La figure du criminel serait laide : Tarde, sur 275 photographies, dit qu'il n'a pu découvrir qu'un joli visage, le reste repoussant en majorité, et figures monstrueuses en nombre. Garofalo fait la même constatation dans les établissements pénitentiaires de femmes criminelles.

Dostoiewsky dans ses *Souvenirs de la maison des Morts* nous dépeint ainsi ses compagnons : « Sirotkine était le seul des forçats qui fût vraiment beau ; quant à ses camarades de la section particulière au nombre de quinze, ils étaient horribles à voir, des physionomies hideuses, dégoûtantes ».

Cette physionomie désagréable au repos deviendrait repoussante à certains moments. Lombroso a remarqué,

SCD Lyon 1

dit-il « que lorsqu'on pousse un homme sanguinaire à un effort violent comme par exemple à comprimer le dynamomètre, à soulever un poids fort, toute sa physionomie, et surtout son regard prend cet air féroce qui est spécial au criminel au moment du crime ».

Il en serait de même dans le rire, convulsion dans laquelle les discordances physionomiques s'exagèrent.

La face serait changée dans le rapport de ses diamètres. C'est d'abord son développement excessif aux dépens du crâne, son aplatissement et la grande largeur du diamètre bizygomatique. Il y a dysimétrie latérale ou verticale ; un des côtés de la figure est asymétrique par rapport à l'autre, ou le développement est exagéré dans la moitié supérieure, comparée à l'inférieure et réciproquement.

Lombroso trouve que les anomalies sont plus fréquentes à la face qu'au crâne.

Le front, au lieu de s'élever en ligne droite, ou même s'avancer, et d'avoir le large développement que les Grecs donnent à leurs statues, et surtout au Jupiter Olympien serait aplati, et fuyant en arrière. Il est souvent plissé, creusé de rides verticales qui donnent à la physionomie un caractère tout particulier de dureté. Dostoiewsky le dépeint ainsi chez ses compagnons : « Ils rôdaient devant moi, le front plissé, ou très gais ; ces deux aspects se rencontrent et peuvent même caractériser le bagne ».

Les auteurs se sont surtout attachés à bien observer les yeux et le regard. Vidocq disait : « Il ne m'est pas nécessaire de voir tout le visage d'un criminel pour le reconnaître, il me suffit de pouvoir le fixer dans les yeux ».

Chez beaucoup le regard est terne à l'habitude ; pour

SCD Lyon 1

Lombroso, il aurait chez les assassins beaucoup de celui des félins au moment de l'embuscade et de la lutte : il serait vitreux, froid, immobile, quelquefois sanguinaire et injecté. L'œil des violateurs serait saillant, celui des faussaires, hagard ou très petit.

Dans ses statistiques, M. Alphonse Bertillon mentionne la couleur de l'iris : sur 4000 criminels il trouve la teinte marron, 33,2/100, sombre, 22,4/100, jaune ou rouge 32,4/100 et 12/100 sans pigmentation ou avec des reflets verdâtres.

Le nez, d'après Lombroso ne se continue pas en ligne droite avec le front comme chez les Grecs ou ne s'avance pas comme chez les modernes ; il serait tordu à droite ou à gauche 19 fois sur 500, proportion qui se retrouverait au reste chez les hommes normaux. Dans ses statistiques 2 sur 40 violateurs présentaient ce caractère et 5 autres avaient le nez tribolé ou énorme. Le nez serait démesurément long deux fois sur 100 criminels. Les apophyses zygomatiques auraient un grand développement chez les voleurs avec effraction, les homicides, les meurtriers : il en serait de même des mâchoires dont le prognathisme serait très accusé. Tantôt le maxillaire supérieur seul est saillant (prognathisme sous-nasal) ; tantôt le maxillaire inférieur (prognathisme mentonnier) ou les deux à la fois.

Les lèvres minces se rencontreraient plutôt chez les femmes homicides 11/61 que chez les voleuses 3/20 et les infanticides 2/22, comme le montrent les calculs de Lombroso.

Le système dentaire a aussi ses irrégularités ; le déve-

SCD Lyon 1

loppement des canines serait exagéré chez 4 0/0 des homicides.

D'autrefois, les canines auraient une mauvaise direction ou seraient superposées, les incisives latérales manqueraient, présentant parfois quelque ressemblance avec les canines.

Il y aurait souvent des contractions dans toute une moitié de la face qui mettraient à découvert les canines en signe de menace, phénomène observé chez le chien qui grogne.

L'importance donnée par Lombroso à la saillie ou à la forme carrée du menton a été contestée par le professeur Corre dans son *Traité des criminels*. Sur les moulages du Musée de Brest, cet auteur a trouvé « tantôt des mentons anguleux, pointus, saillants en avant, tantôt des mentons comme dérobés, effacés et fuyant en arrière rappelant le développement infantile ».

L'oreille est l'une des parties les plus intéressantes dans la caractéristique des criminels : elle est collée à la tête, ou s'en écarte; le contour du pavillon est irrégulier, le lobule est bridé ou hors de proportions.

L'écartement des oreilles a été noté par Lombroso chez 28 0/0 de ses criminels; Marro dans une statistique de 500 criminels l'a trouvé 7,8 fois 0/0 et a remarqué que le maximum de fréquence s'observe chez les vagabonds 15 0/0 et le minimum chez les violateurs 2 0/0.

La coloration de la peau serait, d'après certaines observations de Marro, plus sombre chez certains criminels qu'à l'ordinaire : dans un cas, elle aurait même été bronzée.

Au reste, le système vaso-moteur subirait de fréquentes

SCD Lyon 1

altérations, surtout vaso-constrictives. La pâleur était marquée chez 158 criminels sur 507 (Marro). Ceux qui montreraient surtout ce phénomène seraient les assassins 35 0/0; les violateurs le présenteraient le moins 10 0/0. Le professeur Lacassagne parle de la teinte blême et cachectique du criminel parisien enfant, et il est avéré pour tous que beaucoup de criminels sont insensibles à la honte et incapables de rougir quand ils le voudraient.

Le système pileux en anthropologie est des plus importants dans la distinction des races, qu'il soit distribué par touffes et crêpu comme chez le nègre, ou lisse ou frisé comme chez l'européen : aussi bien certains auteurs y ont-ils cherché un caractère des criminels.

En général, leur chevelure serait abondante. Parlant des femmes, Lombroso dit : « Ce qui distingue les criminelles des femmes normales, et surtout des folles, c'est l'abondance extrême de la chevelure 39/122. Thompson aussi le remarque. Ce fait est en harmonie avec le développement de poils sur le visage observé dans la proportion de 16/122.

La couleur, d'après les statistiques, serait plutôt foncée : le criminel et aussi bien la criminelle seraient beaucoup plus souvent bruns que blonds, remarque M. Tarde.

Parent-Duchâtelet avait noté dans son ouvrage sur les prostituées qu'elles ont les cheveux noirs ordinairement. Marro dans une étude sur 500 criminels a trouvé que les cheveux noirs et chatains sont les plus fréquents; les blonds beaucoup moins, un tiers des premiers environ. Les voleurs et les incendiaires seraient le plus souvent noirs, les violateurs très rarement; les oisifs, vagabonds et voleurs de grand chemin bruns pour la plupart; les

SCD Lyon 1

violateurs et les escrocs surtout blonds; les cheveux rouges très peu fréquents chez tous.

Lombroso a constaté que sur 350 criminels, les cheveux étaient rares chez 6,3 0/0, blancs chez 5,8 0/0, proportion bien moindre que chez les fous où l'on trouve 23 0/0 de chauves, 29 hommes et 21 femmes grisonnants sur 100 individus examinés.

Tels sont les principaux caractères que Lombroso et son école assignent au criminel, comme lui appartenant en propre : la question vaut la peine d'être débattue, et d'abord, y a-t-il un criminel-né? Sans doute, l'enfant au tempérament fou a plus de chances qu'un autre de devenir criminel, les conditions d'existence lui étant moins favorables; et, s'il était possible d'évaluer numériquement chacune de ces conditions économiques extérieures, et chacune de celles pathologiques intérieures, toutes désavantageuses en même temps, il n'y a pas de doute que les probabilités seraient beaucoup plus grandes pour lui que pour un autre de devenir criminel : mais y a-t-il pour lui fatalité à l'être? La misère, pour prendre la cause prochaine et fréquente du crime, sera pour lui plus fâcheuse puisqu'il n'aura pas l'énergie de la supporter ou croira à l'impossibilité d'y parer, mais, comme cette conviction inéluctable et le défaut d'énergie qui s'en suivra, ou l'excès qui s'exercera mal, se résolvent en dernière analyse à son état pathologique, la question se réduit à celle-ci :

L'homme au tempérament fou, peut-il à certains moments et sans qu'il y ait volonté de sa part, mais fatalité venant de son organisation être amené au crime ? Nous le croyons, mais heureusement le cas est rare puisqu'il suppose le concours de toutes les mauvaises conditions

SCD Lyon 1

à la fois. C'est cette croyance que les Grecs ont eu et qu'ils ont si bien exprimé dans leurs tragédies lorsqu'ils font poursuivre par leurs dieux vengeurs un criminel involontaire, Œdipe roi, Oreste.

Assurément, ce tempérament fou, l'enfant l'a hérité de ces parents : le crime est-il donc héréditaire ?

Il tient d'eux avec la vie une organisation mal équilibrée.

Pour appliquer les vues de Darwin et plus spécialement celles du professeur Ribot, sur l'hérédité de certaines dispositions pathologiques, il y aurait des familles dont les membres auraient beaucoup plus de chances que d'autres à devenir criminels, et par suite, d'être rejetés et de s'éteindre non sans avoir fait un grand tort à la société avant de disparaître.

Mais ici, les probabilités pour qu'un membre de ces familles devienne criminel, sont moins fortes que dans le cas précédent, puisque l'enfant de parents au tempérament fou, n'apporte pas nécessairement ce tempérament et qu'il peut nécessairement rappeler la bonne constitution d'un ancêtre plus éloigné.

Ce phénomène d'atavisme peut avoir lieu dans un sens opposé et des parents sains donner naissance à des enfants qui aient la constitution de quelque ancêtre plus éloigné au tempérament fou : c'est alors le Dieu d'Israël qui punit les enfants des enfants jusqu'à la quatrième génération.

Ajoutons bien vite que ce phénomène est le plus rare de tous, puisque les parents étant bien constitués, il y a toute chance pour que les enfants le soient.

Etendant les phénomènes d'atavisme aux races

SCD Lyon 1

humaines, certains auteurs, comme nous l'avons vu, ont pensé retrouver chez les criminels de la race blanche considérés en masse, un retour à l'état sauvage dont ils prendraient l'aspect ; il est évident que certains faits rapportés par Lubbock dans son histoire des civilisations primitives supposent la même insensibilité morale chez les uns et chez les autres. Qu'on se rappelle le sauvage de la Nouvelle-Zélande, allant en grande cérémonie enfouir vivante sa mère devenue vieille, et les peuples anciens de l'Assyrie, immolant leurs enfants au Dieu Moloch, dont c'est l'honneur du peuple Juif d'avoir rejeté les pratiques.

Mais, il restera toujours à se demander si la ressemblance même physique observée entre le criminel et le sauvage ne serait pas seulement l'effet de mœurs semblables qui laisseraient leurs traces sur le visage et le geste des uns et des autres.

On sait que pour Aristote, la physionomie était le résultat de certains mouvements qui deviennent comme stéréotypés par l'habitude journalière.

Et ceci, nous amène à ce que soutiennent certains auteurs que les criminels ont comme la figure du métier. Cette observation nous paraît vraie seulement des criminels qui vivent en bandes, comme on en a vu dans la Calabre, en Catalogne et dans la Grèce : ou au moins sont affichés à une société qui a ses façons d'agir. On sait que l'habitat en commun par exemple chez les religieuses de Louvain a produit parfois des folies épidémiques : le simple fait de se rendre en procession à un lieu révéré, comme les possédés de la Saint-Graal ou les exorcisés sur la tombe du diacre Pâris, au siècle dernier, ont donné lieu à des scènes semblables et l'on peut dès lors

comprendre que l'affiliation de gens unis pour le crime et qui tous ont à se garder des mêmes dangers ou à les affronter, leur donne une allure commune.

L'école Anglaise ne reconnaît pas non plus un type spécial du criminel : la criminalité est à son sens, un phénomène morbide dont il s'agit de fixer la variété nosologique, le criminel un malade de plus chez qui la constitution individuelle peut bien masquer la caractéristique nosologique, mais que retrouverait facilement un habile observateur, caractéristique qui n'est autre que celle de l'aliénation mentale.

Pour Maudsley le criminel n'est qu'un fou, dont la folie est souvent l'équivalent d'un autre état pathologique chez l'ascendant. Dans son livre *le Crime et la Folie*, il cherche à établir comme une limite entre le bon sens et la folie ; puis, il énumère les diverses formes de folies, qui toutes auront leur corrélation dans autant de crimes, mais, on ne voit pas que l'une d'elles l'ait plus frappé que les autres et qu'il l'ait rapproché plus particulièrement du crime.

La partie de beaucoup la plus intéressante de son livre est son chapitre sur la folie partielle : il montre avec toute la délicatesse qu'exigent ces questions comment tel individu sain sur tout le reste, sera fou dans tel ou tel ordre de pensées, d'actes ou de sentiments. S'il en est ainsi, comme le fait paraît indéniable, on voit avec quelles gardes, le médecin doit affirmer que le criminel était sain d'esprit dans son crime, ou pour mieux dire toute affirmation devient douteuse puisqu'il peut s'y tromper s'il ne fait du sujet une très longue étude ; et, l'on frémit malgré soi, au nombre de malheureux que la justice a pu sacrifier au nom du bon droit.

SCD Lyon 1

Enfin, le fou épileptique est amené fatalement au crime : c'est dans un ouvrage scientifique le caractère analysé de Macbeth et la société ne peut pas lui demander compte de son acte involontaire et d'ordre physique.

On le voit, pour Maudsley le criminel est un malade qu'il observe comme il le ferait de tout autre. Il prévoit le fatal dénouement de la maladie dans certains cas ; mais, il n'a pas cherché à la rattacher à une variété particulière de l'aliénation mentale plutôt qu'à une autre.

D'autres auteurs, sans nier les grands traits du type criminel, si bien étudiés par Lombroso, Ferri et Garofalo, les rattachent aux maladies de dégénérescence.

Et, en effet, n'est-on pas frappé de l'identité de la physionomie du criminel avec celle du dégénéré que Morel décrit ainsi dans son livre?

Leur figure « a rarement cette régularité et cette harmonie qui constituent la beauté. La mauvaise conformation de la tête imprime à la face un type disgracieux qui se révèle surtout par le défaut de symétrie des lignes.

« Beaucoup d'individus, nés dans ces circonstances, ont été sujets à des convulsions du jeune âge ; il n'est donc pas étonnant qu'ils soient souvent affectés de strabisme, qu'ils aient des tics et des mouvements spasmodiques.....

« La mauvaise conformation de la tête se fait surtout remarquer par un front bas et fuyant, et dans quelques variétés (chez les crétins), par le développement exagéré des pariétaux. Cette exagération influe sur l'occiput, qui est aplati et comme effacé.

« Les vicieuses implantations des oreilles, difformité de ces organes, sont des phénomènes que j'ai souvent observé chez des individus entachés d'hérédité.

SCD Lyon 1

« Le développement anormal des maxillaires supérieurs, la proéminence des lèvres (lèvres lippues), l'aplatissement et l'élargissement du nez, sont des caractères qui appartiennent surtout aux variétés inférieures de dégénérés.

« Il y a souvent défaut de proportions entre les membres supérieurs et les membres inférieurs ».

On peut en juger par ces passages : le portrait est sincère et frappant de vérité, aussi, pour nous, ce ne sont que des dégénérés et non des criminels dont le professeur Lombroso a si bien décrit les anomalies physiques.

Jusqu'ici, dans cette revue critique des diverses écoles, nous n'avons pas encore trouvé le type criminel, peut-être dira-t-on parce qu'il n'en existe aucun? Nous pensons autrement, mais pour nous il est tout différent.

Et d'ailleurs, remarquons que le champ d'expériences diminuant pour le criminel tout occupé de son crime et des conséquences qui le hantent comme une idée fixe, le nombre des expressions qui y correspondent diminue aussi : ce qui lui donne l'air hébété qu'on lui voit souvent; en sorte que le défaut d'expression serait peut-être la meilleure caractéristique du criminel.

Ce n'est pas que le criminel soit pour nous un fou ; sans doute, et comme le dit Maudsley, s'il a le tempérament fou, il aura plus de chances qu'un autre de le devenir ; mais, s'il fallait le caractériser nosologiquement, je dirais plutôt de lui que c'est un idiot.

Pour l'aliéniste, l'idiot n'est qu'une variété de l'aliénation mentale, mais, du point de vue où nous nous plaçons, il y a une grande différence entre l'idiot et le fou qui le plus souvent l'est ou ne l'est pas, partiellement ou totale-

SCD Lyon 1

ment, sauf dans la démence sénile qui se rapprocherait de l'idiotisme criminel, tel que nous le comprenons et le lisons sur la figure de beaucoup, sur celle du moins des hommes de sang.

L'idiotisme criminel serait pour nous une démence sénile qui frapperait les jeunes gens, puisque cet âge commet les grands crimes, comme il nous montre souvent tous les signes du vieillard avant le temps ; punition plus inévitable que toute celle des lois criminelles !

SCD Lyon 1

DEUXIÈME PARTIE

Le type criminel d'après les artistes

Je me propose d'analyser ici la manière dont les artistes ont rendu le type criminel, et j'y suis autorisé, je crois, puisqu'un de nos maîtres, dont l'esprit scientifique ne saurait que nous bien conduire, le professeur Charcot, m'en donne l'exemple dans cette étude si intéressante des démoniaques et des extatiques, chez qui il retrouve tous les caractères de l'hystérie.

Et d'abord, les artistes depuis le moyen-âge, sauf les contemporains n'ont pas cherché à rendre d'une manière exacte la nature ; les têtes de leurs compositions sont souvent imaginaires : mais, comme dans toute création de l'esprit il y a une part de vérité, c'est elle que nous nous efforçons de séparer.

Nous rechercherons la manière dont peintres et statuaires ont rendu certaines actions violentes et criminelles comme les martyrs, ou figure encore le jugement dernier, cette scène suprême où les uns vont décidément d'un côté et tout ce qu'il y a de criminel de l'autre, les traits

qu'ils ont donné à leurs élus et à leurs anges, plus particulièrement à leurs damnés, tout comme au démon chargé de les torturer, démon qu'ils conçoivent comme une puissance supérieure qui grandit de tout ce que perd l'homme en devenant l'instrument d'un autre.

Nous verrons ensuite comment les artistes ont interprété certaines conceptions poétiques marquantes comme l'enfer de Dante ou le Méphisto de Gœthe.

Nous divisons les peintres par Écoles, nos observations sur la statuaire viendront ensuite.

Il est entendu, que dans l'analyse qui va suivre, j'ai dû me borner à l'étude des estampes et non à celle des tableaux eux-mêmes ; du reste, si je néglige pour le moment la couleur, j'ai l'avantage de pouvoir profiter du travail minutieux du graveur.

Commençons par l'Ecole Italienue.

C'est d'abord la fresque du jugement dernier qu'Orgagna, un artiste du XII^{e} siècle a peinte sur les murs du Campo Santo à Pise. Observons la physionomie des damnés, nous viendrons ensuite aux démons.

Figure à droite du premier cercle le plus élevé de l'enfer en qui nous retrouvons le signe que pour abréger nous désignons par l'S du front.

Figure à droite, deuxième cercle front fuyant.

Figure à gauche, quatrième cercle, tête de femme à qui l'on arrache la langue, l'S du front qui marque la frayeur. Les démons sont des animaux fantastiques qui se rapprochent du singe : décrivons particulièrement le diable qui occupe une grande partie de la fresque. Corps poilu, une sorte de carapace le recouvre ; tête de taureau, figure dysimétrique latéralement, un des yeux plus

SCD Lyon 1

grand que l'autre, louche, gros nez tordu, bouche large aux lèvres épaisses qui tient tout le bas de la figure; des enfants lui sortent par les parties sexuelles et lui rentrent par le nombril. Ajoutez, soit que l'artiste ait cherché l'effet, ou que la dégradation du temps l'ait produit la teinte verdâtre, livide de la face qui en fait un ensemble, repoussant. C'est la figure la plus hideuse qu'on puisse imaginer, et pour en trouver de semblable, il faudrait aller chercher dans les cartons chinois ou dans les statuettes de bronze des dieux de l'Inde, avec cette différence toutefois, que ces dernières, probablement à cause de la forme arrêtée du métal, nous donnent l'impression du beau, ce que sûrement le dessin d'Orgagna ne fait pas.

L'analyse des ouvrages des peintres du XIII^e^ siècle ne nous a rien donné d'intéressant pour notre étude; notons seulement la toile du *Massacre des Innocents* de Giotto, artiste de la fin de cette époque, dont l'étude nous servira de transition pour aborder l'œuvre des XIV^e^ et XV^e^ siècles. Les soldats exécuteurs ont bien certains caractères de criminalité; l'un d'eux surtout a le crâne peu développé, le front bombé, l'œil méchant, la bouche saillante, dont la lèvre supérieure vient s'appliquer contre les narines, la lèvre inférieure épaisse, le menton qui s'avance.

Au XIV^e^ siècle, je remarque dans le *Martyre* de Fra Angelico da Fiesole, les bourreaux: l'un d'eux, a une face très large, une bouche relevée aux coins surtout à droite: un autre qui pique le saint de sa fourche a la tête carrée, le front élevé et bombé, un grand développement des zygômes et des mâchoires.

Le génie du mal, les mauvais esprits sont figurés par Antoine Tempeste sous la forme d'animaux fantastiques:

le crâne est écrasé, le front bas, l'œil rond, les mâchoires énormes qui s'avancent et tiennent presque toute la face (N° 1).

Dans son tableau du *Christ entre les deux larrons*, l'attitude du mauvais larron est tourmentée et marque la lutte de l'agonie : elle contraste avec l'expression reposée et calme de la figure du bon larron.

Dans une autre toile, Saint-Antoine couché est entouré de démons, qui tous animaux fantastiques ont peu ou pas de crâne, un large développement de la face et de puissantes mandibules. Le diable qui se trouve le plus près de la tête du saint est celui qui rappellerait le plus la figure humaine : elle est dyssimétrique latéralement, a le nez écrasé, les pommettes très épaisses. (N° 2) Un des moyens employés par cet artiste dans son traité des différents supplices pour éveiller le sentiment d'horreur causé par le bourreau, c'est la discordance de l'expression physionomique : il a la figure souriante au milieu de la consternation de tous, le regard perdu dans le vague comme inconscient.

Je fais remarquer que chez Tempeste comme chez les autres peintres que je vais passer en revue, je comprends dans ma description, aussi bien les démons que les criminels, parce que si le démon est un être d'au-delà de la nature réelle, l'artiste a dû prendre dans celle-ci ses matériaux et leur donner seulement une forme particulière plus repoussante.

J'arrive à la fresque du *Jugement dernier* de Michel-Ange à la Chapelle Sixtine. Taine, parlant de cette fresque, dit que c'est une œuvre de vieillesse, qu'on l'y sent bien, et que l'artiste ne s'y mentre plus ce qu'il a été :

SCD Lyon 1

pour nous, nous ne saurions partager cette mésestisme. C'est tout un poème où l'on retrouve le caractère intelligible du maître plus accusé que dans aucune de ses œuvres ou de celles d'autres peintres ou statuaires. Notre regret est de ne pouvoir sans sortir de notre sujet, en décrire toutes les parties et nous arrêter à ceux qu'il précipite aux enfers.

C'est un fait remarquable que les démons, conçus supérieurs à l'homme rendu impuissant par la mort, sont revêtus par les artistes anciens de formes animales et en arrivent avec le temps à prendre la forme humaine non plus laide, hideuse à plaisir, mais belle au moins par l'expression caractéristique. Et si, comme nous le croyons, c'est le propre du génie de devancer le temps et de tracer la route que d'autres suivront après soi, nous constatons que Michel-Ange avait déjà substitué à la forme animale des démons la figure humaine. Ce sont des hommes à la large poitrine, à la figure caractérisée et à qui il donne seulement pour les faire reconnaître des cornes recourbées, des oreilles pointues, une longue queue et des griffes aux mains et aux pieds.

Notons en passant que l'un des caractères des damnés, l'oreille en pointe et en cornet se retrouve dans l'oreille des criminels décrits par Lombroso, et même dans l'oreille normale, sous la forme de cette petite pointe à la partie supérieure de la conque où Darwin reconnaît les vestiges d'un développement pointu et la marque de notre descendance simiesque.

Groupe tombant du ciel : figure de diable à gauche, l'*S* caractéristique, figure de damné à droite, au nez pointu. Au bas de la fresque, groupe de gauche : figure à droite

au nez pointu ; diable à l'*S* caractéristique. Autre au nez en pointe, sillon naso-labial très-marqué.

Groupe de droite, tête de démon attirant un damné, front fuyant, nez pointu, grandes oreilles en cornet.

Dans la barque qui emporte les damnés, tête de damné à l'*S* caractéristique, oreilles d'animal.

Tête à gauche, type mongol.

Tête à droite, type nègre, n'était que les cheveux ne sont pas crêpus.

Damnés précipités de la barque, l'*S* au front.

Si l'on observe attentivement les figures de damnés ou démons, on leur trouve l'air hébété, idiot; quelques unes rappelant des types de races étrangères à la race blanche, puis si l'on compare les types de damnés et démons aux élus et aux anges, on retrouve bien parmi ces derniers quelques types des premiers, probablement affectionnés du peintre ; et l'on aurait des envies d'avertir l'artiste de ne pas s'y tromper et de ne pas mettre telle ou telle tête parmi les élus, si l'on ne craignait qu'il ne punit le censeur en le plaçant parmi les damnés, comme il fit de ce cardinal qui s'était permis de critiquer sa fresque. Mais, en général, les têtes de ses élus et de ses anges marquent la réflexion opposée à l'abrutissement des damnés et démons.

Après l'œuvre de Michel-Ange, il faut citer celle d'Andréa Montagna et décrire particulièrement une de ses toiles, qui représente un martyr : le bourreau, armé de sa hache, est prêt à frapper. C'est une tête hideuse, au front fuyant, au crâne chauve, au nez épaté, avec une bouche large et épaisse dont la lèvre inférieure avance et surplombe un menton carré (n° 3).

BIBLIOTHÈQUE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES BELLES-LETTRES & ARTS DE LYON

BIBLIOTHÈQUE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, B.-LETTRES ET ARTS DE LYON
Fonds [illegible]

SCD Lyon 1

ÉCOLE ITALIENNE (*PLANCHE 1*)

1 — Ant. Tempeste

2 — Ant. Tempeste

3 — Andrea Montagna

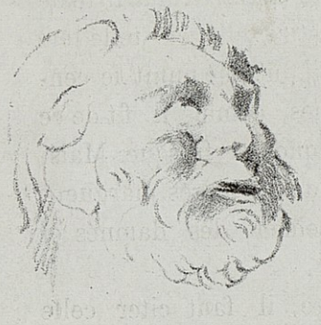

4 — Le Titien

5 — Le Titien

6 — Le Titien

7 — Le Titien

8 — Le Titien

9 — Le Titien

Imp. Storck, Lyon

Ed. Lefort, del.

SCD Lyon 1

Nous voici maintenant arrivés à l'étude du XVI^e^ siècle, c'est-à-dire en pleine Renaissance, au moment où l'art italien atteint son apogée. Les artistes ont rompu avec les traditions du Moyen-Age et reviennent aux modèles de l'antiquité.

J'ai classé les peintres par ordre chronologique et passe successivement à l'étude de ceux de leurs tableaux qui se rapportent à mon objet.

Le Titien, dans son *Martyre de saint Laurent*, nous montre le saint soutenu par un exécuteur à la tête massive, au grand développement transversal de la face, les cheveux implantés bas et abondants (n° 4). Un autre le pique de sa fourche : musculature puissante, sillon naso-labial très accentué, menton saillant (n° 5) ; tout à fait au dernier plan, notons encore une tête à la forme carrée, aux pommettes épaisses, au nez fort et court et à la lèvre inférieure proéminente (n° 6).

Dans la toile du *Christ couronné d'épines*, je remarque à droite un homme qui s'essaie avec un bâton à enfoncer la couronne sur la tête de Jésus : forme carrée du crâne, dyssimétrie expressive de la face, dont la moitié supérieure exprime l'effort et l'inférieure sourit ironiquement (n° 7). A gauche, un bourreau fait le même geste : masque facial large, front bas, bouche légèrement tirée en haut et à droite en signe de menace, cheveux abondants, barbe mal plantée (n° 8). Deux soldats agenouillés en avant du Christ, dont l'un s'appuie sur son camarade et est vu de profil : tête brachycéphale au front bien développé, l'œil saillant et fixe, la joue rebondie indique le rire (n° 9). L'autre a une expression encore plus mépri-

SCD Lyon 1

sante, l'œil grand ouvert, la lèvre inférieure avançant en signe de dédain.

Raphaël Sanzio, qui a peint la *Cène*, fresque de Florence, a donné à Judas une tête large, des sourcils contractés, une lèvre supérieure saillante.

Dans son tableau de la *Montée au Calvaire*, un homme est prêt à frapper le Christ avec des cordes : prognathisme du maxillaire supérieur. Un autre, placé derrière, va pour le percer de sa lance : il a la ligne d'implantation des cheveux très basse, une prédominance du diamètre transverse de la face ; les sourcils sont fortement ramenés sur les yeux, les lèvres sont épaisses et avancent (n° 10).

Dans son *Massacre des Innocents*, un soldat menace de mort une femme : sa figure est large et pleine, remarquable par l'épaisseur des mâchoires (n° 11). Un autre, qui a saisi un enfant par le pied, a le front bien développé, mais le bas de la face offre un développement exagéré (n° 12).

L'*Elévation en croix*, de Jacopo Robusti, a fourni à notre étude un fait intéressant : au premier plan un des bourreaux tire de la main gauche la corde enroulée autour de sa droite et qui sert à élever la croix ; il est disproportionné, la tête rentrée dans les épaules trop fortes, le bras semble plus long que normalement.

Frédéric Barocchio a représenté le *Christ flagellé :* un des soldats, derrière sa victime, tient son paquet de verges levé en l'air, sa bouche est surtout expressive, grande et entr'ouverte, bordée de lèvres disposées en cornet (n° 13) ; celui qui se tient près de lui a le front bas, des lèvres lippues, une figure lourde (n° 14). Au premier plan, un

SCD Lyon 1

10 — Raphael Sanzio

11 — Raphael Sanzio

12 — Raphael Sanzio

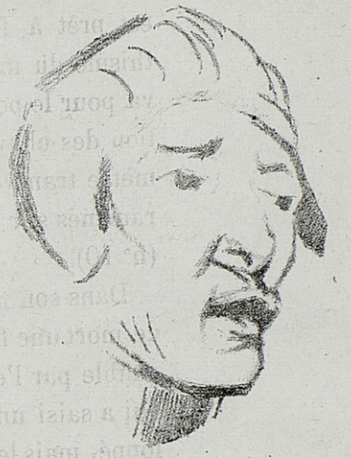

13 — Fred. Barocchio

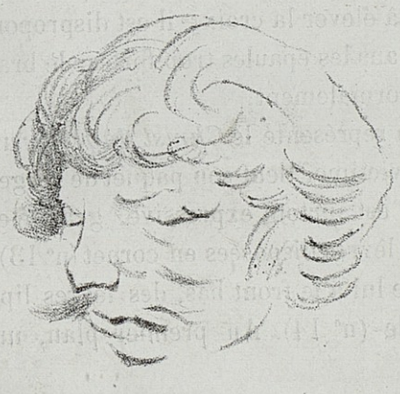

15 — Fred. Barocchio

14 — Fred. Barocchio

Imp. Storck, Lyon

Ed. Lefort, del.

SCD Lyon 1

homme est baissé et lie une poignée d'épines; c'est une tête au grand développement transversal, avec une chevelure abondante et une moustache peu fournie (n° 15).

Cagliari, dit Paul Véronèse, dans la toile du *Crucifiement*, a placé à gauche un bourreau en train de clouer la main du Christ ; sa tête offre une prédominance du diamètre vertical ; les sourcils sont violemment contractés, les yeux petits, la bouche entr'ouverte tirée en bas et à droite, la chevelure touffue, la barbe rare (n° 16). A droite, un second est accroupi sur le montant de la croix : figure d'idiot, sourire béat, dyssimétrie verticale, la moitié inférieure de la face est gaie, la ligne des sourcils au contraire contractée (n° 17). Le même artiste nous peint *Jésus traînant sa croix :* le Christ s'est affaissé et, sans pitié, un homme le tire avec une corde pour le faire avancer ; tête de crétin, front bas, grand développement de la face qui contraste avec l'exiguité du crâne, œil terne, sans expression, prognathisme du maxillaire supérieur, bouche dont le coin remonte, pas de barbe, cou de taureau (n° 18). Pour rendre le spectacle plus pénible, un des exécuteurs le frappe d'un paquet de cordes : figure marquant la cruauté, la partie supérieure du visage est trop forte pour l'inférieure, les cheveux sont épais, les sourcils contractés, le regard fixe, les narines dilatées, la bouche tirée en arrière aux lèvres pincées qu'encadre une barbe rare et mal plantée (n° 19).

Dans le *Martyr de saint Bartholomée*, le saint est déjà lié sur la table du supplice, un bourreau, le couteau aux dents, le dépouille de ses derniers vêtements : faciès de sauvage, les apophyses zygomatiques sont énormes,

SCD Lyon 1

ainsi que les maxillaires, le menton épais, les cheveux abondants, pas de barbe.

Son aide présente à peu près les mêmes caractères : le crâne est peu développé, le nez est aussi gros à sa racine qu'à sa base, la barbe est à peine indiquée sur les joues par quelques longues touffes de poils.

Je passe à l'étude des Carrache :

Carrache Louis, dans son *Couronnement d'épines*, nous montre le Christ assis, les mains liées : à ses côtés deux soldats qui lui enfoncent la couronne. L'un d'eux a la tête carrée, le front bien développé, l'S du front, le regard strabique, le nez cassé par le milieu et écrasé vers le bout, les lèvres minces, le menton rond et pointu (N° 20), l'autre a la figure épaisse et sans aucun trait bien saillant.

Dans *La flagellation*, un bourreau a saisi le Christ par les cheveux, l'a jeté à terre et le frappe d'une poignée de verges : tête carrée, sourcils très arqués et cependant accompagnés de rides verticales sur le front, nez épais, bouche large aux lèvres contractées, barbe et cheveux abondants.

Au tableau du *Crucifiement* d'Augustin Carrache, le mauvais larron a de longs cheveux, un front bas, le nez bombé, la bouche grinçante (N° 21).

Parmi les œuvres d'Annibal Carrache, notons *le Martyre de Saint-Etienne*. Le saint est agenouillé, la tête suppliante : des enfants sont mêlés aux bourreaux : l'un d'eux, près du saint, paraît âgé d'une quinzaine d'années, il tient une énorme pierre : pas d'expression physionomique, figure d'imbécile, le front peu développé, les pommettes saillantes, le regard éteint (N° 22).

SCD Lyon 1

ÉCOLE ITALIENNE

(*PLANCHE N° 3*)

16. — Véronèse

17. — Véronèse

18. — Véronèse

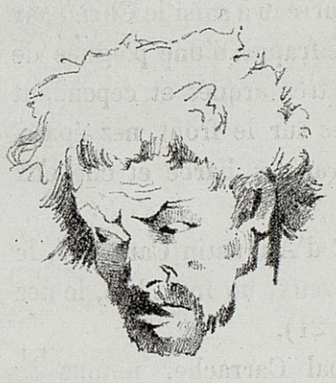

19. — Véronèse

20. — Carrache (Louis)

23. — Annibal Carrache

21. — Augustin Carrache

22. — Annibal Carrache

Imp. Storck, Lyon.

Ed. Lefort, del.

SCD Lyon 1

23. — Annibal Carrache

Annibal Carrache

24. — Annibal Carrache

25 — Annibal Carrache

26. — Le Guide

27. — Le Guide

Imp. STORCK, Lyon

ED. LEFORT, del.

SCD Lyon 1

Sur une autre estampe de la même toile, un soldat remplace l'enfant; on ne peut mieux comparer sa tête qu'à celle du singe; la bouche est entr'ouverte (N° 23).

Une troisième gravure du *Martyre de Saint-Etienne*, mais traitée différemment par le peintre ou par le graveur nous représente un homme baissé pour ramasser des pierres : aspect de crétin, front bas, il semble ne pas avoir de crâne et sourit bêtement en regardant la victime. Derrière lui, un autre vise le saint : crâne au contraire très élevé, œil caché et méchant, nez pincé, bouche découvrant les canines (N° 24).

Dans le tableau de la *Sainte Famille et Saint Michel*, la tête du démon se fait remarquer par la saillie des pommettes, un nez recourbé en anse, la forme tourmentée de la bouche qui laisse voir des dents énormes. La lèvre inférieure est charnue et versée en dehors, l'oreille pointue, Le pied est fourchu, le pouce étant écarté des autres doigts, la main a des griffes au lieu d'ongles (N° 25).

C'est maintenant Guido Reni dont le démon terrassé par Saint Michel est un homme sans aucun caractère imaginaire; sa figure est large, le front très élevé, mais fuyant, la bouche déviée à droite marquant la rage impuissante, les cheveux sont rares (N° 26).

Dans son *Martyre de Saint Pierre*, deux bourreaux soutiennent le saint pendant qu'on l'attache à la croix. Celui de droite a une face hideuse, son crâne est volumineux, sa chevelure fournie, la peau du visage est glabre, les yeux saillants et demi-clos, le nez fort, la bouche tirée en bas et à gauche, la lèvre inférieure avançant légèrement (N° 27).

Monté sur la croix un homme enfonce un clou dans le

SCD Lyon 1

pied du saint, l'expression de son visage est l'indifférence, il semble ne pas prendre garde à ce qu'il fait.

Le démon, dans sa *Tentation de Saint Antoine,* est un monstre, une sorte d'animal échassier, le crâne très petit, une gueule énorme, la mâchoire supérieure démesurément longue.

Le XVII^e^ siècle n'a plus la belle expansion du XVI^e^; il s'amoindrit, mais du point de vue particulier où nous l'observons, il nous intéresse encore.

Lanfranc a fait l'histoire de plusieurs martyrs :

Saint Pierre. Le saint est déjà posé sur sa croix ; à droite deux bourreaux, dont l'un armé d'un maillet va clouer sa main : tête de crétin, front bas et fuyant, nez pointu et retroussé, la lèvre supérieure rapprochée du nez, la bouche entr'ouverte, sillon de la joue très marqué, cheveux abondants (N° 28). L'autre tient le bras de la victime, tête curieuse, dolichocéphale, au crâne absolument chauve, front bombé, puissante musculature de la joue, lèvres versées en dehors, physionomie inintelligente (N° 29).

Pour faire équilibre au poids de la croix un homme la tire à lui avec une corde : face étalée, yeux atones, nez cassé, dont l'extrémité s'effile, bouche légèrement tordue et repoussée en avant (N° 30).

Saint André : L'exécution est faite ; au premier plan, un vieillard étendu à terre crie épouvanté. Un soldat accourt sur lui menaçant : face très large, front de minime hauteur, zygomes énormes, bouche tirée en bas et à gauche, chevelure fournie et en désordre (N° 31).

Saint Gérôme : Le saint est agenouillé, l'exécuteur le frappe de son glaive : tête carrée, les yeux presque fermés,

SCD Lyon 1

28 — Lanfranc

29 — Lanfranc

30 — Lanfranc

31 — Lanfranc

32 — Lanfranc

33 — Lanfranc

34 — Lanfranc

35 — Lanfranc

36 — Lanfranc

Imp. Storck, Lyon

Ed. Lefort, del.

SCD Lyon 1

SCD Lyon 1

la bouche contractée, dont l'extrémité droite se relève, menton lourd et qui avance (N° 32).

Saint Philippe et Saint Jacques : Saint Philippe est en avant, étendu à terre sous les coups de ses bourreaux ; l'un à gauche, face tout en largeur, très peu de front, zygomes puissants, bouche entr'ouverte : la musculature du corps est pesante, la taille peu élevée (N° 33). Un autre, à droite, coiffé d'une toque, front très court, les cheveux viennent presque jusqu'au sourcil, nez long et fort, surtout à sa racine, bouche entr'ouverte tirée en bas et à gauche (N° 34).

Mêmes observations sur celui qui est derrière le saint ; nez busqué, lèvre supérieure très avancée, lèvre inférieure très en retrait, ce qui donne à la bouche une expressiou bête (N° 35).

Saint-Bartholomé : attaché â un arbre, le saint a les bras liés et maintenus en l'air. La tête la plus caractérisée est celle de l'homme placé à droite, qui, ayant fait une énorme plaie au thorax de la victime s'arc-boute sur elle pour en écarter les bords avec les mains ; front fuyant, nez busqué, prognathisme du maxillaire supérieur, bouche relevée par les coins : la joue couturée de profondes rides est épaisse, le menton carré, le lobule de l'oreille pointu (n° 36).

Je rappelle ici en passant, à propos de la courbure busquée du nez, qu'on a observé pareil caractère chez les chevaux toujours rétifs, qu'on est obligé de réformer du service de l'armée, dans l'imposssibilité de leur faire exécuter les manœuvres.

Notons encore le *Martyre de Saint-Jean* : la victime est plongée dans un bain d'huile bouillante par deux

SCD Lyon 1

bourreaux, dont l'un à droite est chauve, a le front fuyant, le sourcil en S, la lèvre supérieure se découvre au niveau de la canine, la commissure de la bouche descend (n° 37). Un autre au premier plan est baissé attisant le feu : figure épaisse, sourcils tombant, la joue est gonflée, l'oreille sans lobule développé, cheveux abondants, pas de barbe (n° 38).

Pierre Berettini a peint le *Supplice de Saint-Etienne* : un des meurtriers lance une pierre sur le Saint, sa chevelure très fournie lui fait une tête volumineuse, le front est à peine marqué, le sourcil contracté, l'œil abaissé, la joue enflée comme dans le rire. Un autre a une asymétrie latérale dans l'expression de la face, la ligne de la bouche n'est pas parallèle à celle des yeux, elle est oblique en haut et à droite comme pour montrer les dents.

Dans son *Martyre de Saint-Laurent*, je note chez le soldat qui tient la torche allumée un front peu élevé, des sourcils contractés, un nez dont la racine est sillonnée de lignes transversales et le lobule écrasé, la bouche vient en avant comme le menton, cheveux et barbe abondants (n° 40).

Une autre estampe de la même scène nous montre un enfant qui regarde l'exécution et rit. Un homme pousse le Saint par derrière : tête ronde, face d'idiot comme ramassée sur elle-même, et qui répond mal au grand volume relatif du crâne, yeux éteints, barbe rare et mal plantée.

Dans une autre de ses toiles, Pyrrhus, pour venger Achille son père, immole Polyxène (n° 41), visage asymétrique, dont la partie supérieure exprime la douleur, le bas au contraire la joie, nez épais et large par le bout, bouche avancée qui se relève.

SCD Lyon 1

ÉCOLE ITALIENNE (*PLANCHE 6*)

37 — Lanfranc

39 — Lanfranc

38 — Lanfranc

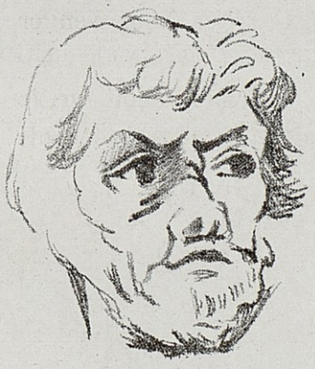

40 — Pierre Berettini

41 — Pierre Berettini

Imp. Storck, Lyon

Ed. Lefort, del.

SCD Lyon 1

SCD Lyon 1

42 — Carlo Maratti

43 — Carlo Maratti

44 — Le Dominiquin

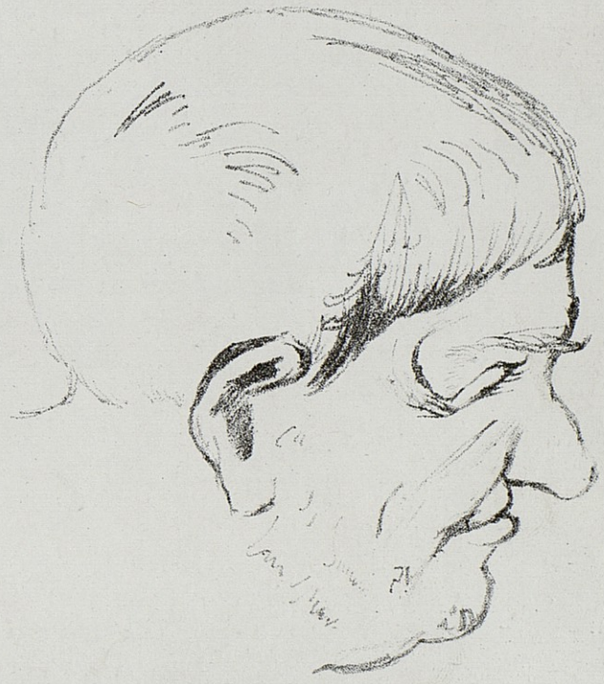

45 — Le Dominiquin

Imp. Storck, Lyon. Ed. Lefort, del.

SCD Lyon 1

SCD Lyon 1

Etudions maintenant la *Flagellation* de Carle Maratti : au devant de la toile un soldat frappe le Christ : yeux très petits, regard strabique, nez long et pointu dont l'arête se renfle en son milieu, la lèvre supérieure est en retrait sur l'inférieure, qui se verse en avant (n° 42). Derrière lui, un bourreau à la figure épaisse comme étalée sur un plan, aux sourcils contractés ; le regard est dur, le nez gros et court fait peu saillie, les joues sont bouffies, la bouche tirée en bas et à droite (n° 43).

Le Dominiquin dans une scène de martyr a donné à l'un des bourreaux, une tête dont les caractères rappellent le type chinois (n° 44) : les yeux sont allongés transversalement relevés vers leur bord externe, le nez aplati avec un lobule écrasé, les joues massives, les oreilles grandes et en anse.

Dans son *Jésus maltraité par la foule*, une figure s'avance sur le Christ, pleine d'ironie méchante. Le sourcil est contracté comme l'œil, le nez gros et court, la bouche sourit, la lèvre inférieure fait saillie, le menton est lourd, l'oreille grande et détachée du crâne ; quelques poils sur le visage (N° 45).

Je ne suis pas davantage l'Ecole Italienne, qui au reste s'éloignant de la bonne époque ne nous donnerait que peu d'intérêt.

SCD Lyon 1

ECOLE FLAMANDE

Je prends ensuite l'Ecole Flamande; ce n'est pas qu'elle ne soit presque aussi ancienne que l'Ecole Italienne, mais, elle se prolonge plus avant qu'elle dans le temps, et nous montre son plus riche développement dans Rubens qui ne peint pas seulement d'imagination, mais comme l'a fait remarquer le professeur Charcot sait observer.

Lucas de Leyde nous représente Déborah au moment de son crime : sa tête est un curieux exemple d'asymétrie expressive : la partie supérieure du visage est calme, reposée, les yeux baissés sur sa victime, la regardent sans dureté, la partie inférieure au contraire fortement déjetée à droite exprime la rage, le nez est épaté, les lèvres contractées viennent en avant.

De son *Histoire de Joseph*, je n'extraierai que la scène où le malheureux est jeté par ses frères dans un puits. L'un le pousse d'un long instrument qu'il tient à la main et sourit bêtement; l'autre placé derrière lui le menace : c'est une tête dont la hauteur est diminuée et qui s'étale transversalement. Il y a dyssimétrie latérale expressive : le côté gauche du visage est contracté, la bouche relevée aux coins surtout de ce côté.

SCD Lyon

Parmi les sujets de peinture religieuse, notons son *Couronnement d'épines* : un des soldats près du Christ a la tête couverte d'un bonnet avec des oreilles d'âne ; la figure de profil dessine un angle dont le sommet est au menton, l'œil sourit, la bouche est entr'ouverte la lèvre inférieure avançant.

Un autre va pour frapper le Christ ; crâne énorme recouvert d'un bonnet, dont les deux extrêmités retombantes, simulent des oreilles d'animal, la face est ramassée, le nez épaté, la bouche très fendue : l'expression générale est celle de l'idiot.

Dans la scène du *Baiser de Judas*, le traître n'a pas la physionomie souriante de celui qui donne le baiser de paix, mais quelque chose de faux, de contraint dans les traits : en l'analysant de plus près nous voyons que les sourcils sont froncés comme dans la douleur, les coins de la bouche tirés en bas.

Wreidt nous montre les Titans soulevant d'énormes pierres ; une figure surtout est massive avec sa large face, les cheveux implantés très bas, l'épaisseur de ses mâchoires (N° 46.)

Rubens, ce génie si fécond que nous ne pouvons malheureusement connaître par les toiles que notre France en possède, auquel bien des critiques plus ou moins heureuses ou justes ont été adressées, semble, lui aussi, avoir mis dans quelques figures de criminels des caractères bien tranchés.

C'est d'abord sa *Judith qui coupe la tête d'Holopherne* : musculature énorme, la physionomie serait belle, si la mâchoire n'était pas si énorme, les lèvres lippues et saillantes. Autant l'expression dans cette moitié du visage

SCD Lyon 1

est violente, autant elle est calme dans la moitié supérieure ; tout au plus, dans la gravure de Ragot les sourcils abaissés, les rides verticales sur le front impliquent-ils l'attention.

Sur la gravure d'Alexis Woel le crime est accompli, la figure de Judith est redevenue normale ; un seul caractère reste, c'est l'épaisseur des lèvres qui sont toujours portées en avant. Une vieille placée derrière Judith dont la tête rappelle la figure du Judas de Philippe de Champaigne : toujours l'énorme saillance du menton, l'œil est fixe, l'orbiculaire contracté, les narines sont dilatées, les lèvres minces et pincées, l'ensemble décharné, repoussant.

Au milieu de la toile du *Massacre des Innocents*, un soldat dont l'épée vient de percer un enfant : front très bas, bouche dont les coins relevés montrent les canines. Un autre qu'une mère a saisi aux cheveux est vraiment le type de la laideur : sa face étalée est plate, le front très petit, borné en bas par des sourcils dont les lignes convergent vers la racine du nez, la bouche est entrouverte, la lèvre inférieure avance menaçante. Celui enfin qu'une femme mord au bras présente une asymétrie expressive dans le sens vertical ; la bouche fortement déviée à droite et laissant voir les dents.

Dans la composition de la chute des *Anges rebelles* nous avons relevé chez les damnés une physionomie qui se rapproche beaucoup du type simiesque ; le front s'aplatit, plissé de rides verticales, les sourcils froncés, le nez épaté est écrasé. La ligne qui, de profil, va du nez à la lèvre supérieure, est rebondie, et continue presque directement celle du nez, les mandibules sont puissantes, les oreilles hautes

SCD Lyon 1

et pointues, les cheveux hérissés (N° 47). Ailleurs, ce sont des têtes dont les proportions relatives ne sont plus conservées ; la partie supérieure est exagérée par rapport à l'autre ou inversement, le front dont la courbe va diminuant est contracté sur l'œil et le recouvre.

Avec le peintre Jordaëns nous ne quittons pas les sujets religieux. Jésus est entouré par les soldats qui le frappent ; l'un placé derrière lui a la face aplatie, élargie, grandement développée dans ce sens. Le front est bas, les sourcils tombent vers leur partie externe, la bouche est contractée. Chez un autre, l'angle de Cloquet doit être très grand car les mâchoires sont prognathes, le front étroit, les lèvres avancent menaçantes, le cou énorme.

Le Christ devant le *Prince des prêtres* est amené par les cheveux ; l'homme qui le traîne a la figure épaisse assise sur un cou de taureau, avec des yeux à fleur de tête et un crâne d'une conformation un peu singulière : le sinciput est aplati, le cervelet très développé par contre.

Un bourreau qui martyrise une sainte et lui arrache la langue a le visage épais, surtout au niveau de la bouche, le menton carré.

Antoine Van Dyck n'a pas fait de Judas une tête repoussante qui frappe dès l'abord, cependant on y remarque la forme du crâne qui est en pain de sucre, l'œil est levé sous le sourcil qui le cache, les lèvres sont légèrement proéminentes.

Dans son *couronnement d'épines* l'homme placé derrière le Christ a tout le côté gauche du visage sans expression, le front saillant, les yeux largement ouverts, la narine droite est plissée et tirée en haut. Sur la gravure de Bolfwert, le soldat qui présente le roseau a les

SCD Lyon 1

46 — François Wriendt

47 — Peter P. Rubens

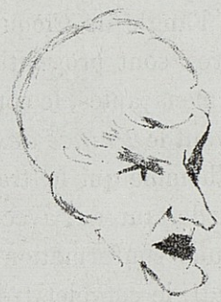

48 — Antoine Van Dyck

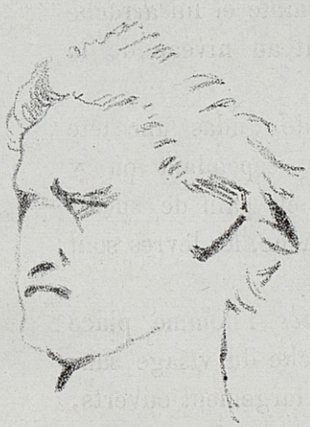

49 Gérard de Lairesse

50 — Gérard de Lairesse

Imp. Storck, Lyon

Ed. Lefort, del.

SCD Lyon 1

SCD Lyon 1

sourcils baissés, de petits yeux contractés, les narines dilatées et relevées. Un autre à gauche dont on ne voit que la face reproduit le type du nègre, surtout marqué par l'importance des lèvres et la saillie des maxillaires.

Un graveur a donné au soldat qui tient le roseau une physionomie plus repoussante : imaginez une bête féroce avec un tout petit crâne, des mâchoires qui tiennent presque tout le visage, une grande dureté du regard qu'accentue encore la ligne du sourcil abaissée.

A la scène de l'*Elévation en croix*, un des exécuteurs qui s'arcboute contre une pierre pour faire effort, a le front bombé, une lèvre supérieure avançant beaucoup sur l'inférieure.

Un que l'on voit plus loin a une figure anguleuse, un front peu élevé, le nez long et pointu, la bouche entrouverte dont la lèvre inférieure vient en avant, menaçante, un menton carré très saillant (n° 48). Son membre inférieur droit se termine par un pied qui paraît fourchu.

Dans l'œuvre de Philippe de Champagne, nous avons trouvé diverses gravures de la Cène. La tête de Judas est très remarquable par sa forme en angle, dont le sommet est au menton ; le front bas couvert par les cheveux fuit en arrière, le nez long et pointu, les lèvres minces et pincées, dont la supérieure avance comme pour rejoindre le menton très-saillant. Elle donne à celui qui l'étudie l'impression d'une intelligence bornée, mais rusée et méchante.

Une estampe représente le *Martyre de saint Etienne* : les bourreaux ont tous une figure large et très développée, surtout dans sa partie inférieure ; l'un d'eux, en avant, a les sourcils contractés, les narines dilatées, la bouche

SCD Lyon

entr'ouverte qui laisse voir les dents, un cou de taureau, une musculature très puissante ; un autre, près de lui, a les lèvres pincées et relevées à leurs extrémités. Un troisième enfin, placé derrière le saint, a le nez épaté, les yeux grands ouverts, le front sillonné de rides verticales, les lèvres avancent comme chez l'animal qui flaire une proie.

Téniers, dans sa *Tentation de saint Antoine*, a caché une partie du visage du diable par un chapeau ; on ne voit que son œil gauche fixé sur le saint, son nez est écrasé, le bas de la face lourd, les lèvres lippues limitant une bouche grossière. Mêmes remarques sur un autre démon dont la tête couverte d'un bonnet avec des cornes offre des traits à peine équarris, c'est une figure carrée sans reliefs bien accusés, avec une bouche largement ouverte.

Gérard de Lairesse, dans le *Meurtre d'Abel*, n'a pas fait de Caïn une figure laide ; c'est au contraire une tête régulière, dont l'expression seule est dure ; son front est bien développé, le sourcil fortement ramené sur l'œil, les narines sont pincées, la bouche contractée, méchante (N° 49).

Au *Supplice d'un Martyr*, le bourreau a le crâne recouvert d'une peau d'animal sauvage ; son regard marque la cruauté, le nez busqué est puissant, les narines contractées tirées en haut et en arrière, la bouche tout entière vient en avant (n° 50).

Dans la *Tentation de Jésus par le démon*, celui-ci a des cornes sur le front, une oreille grande et pointue dont le lobule n'est pas distinct, le nez, saillant en son milieu, est contracté comme la bouche, dont les coins

SCD Lyon 1

ECOLE FLAMANDE (*PLANCHE 9*)

51 — Gérard de Lairesse

53 — Gérard de Lairesse

52 — Gérard de Lairesse

54 — Pierre Brughel

Imp. Storck, Lyon

Ed. Lefort, del.

SCD Lyon 1

SCD Lyon 1

sont violemment tirés en bas, le menton est carré (N° 51).

Une composition allégorique de *La Paix et la Guerre* montre le temple de Janus ouvert, d'où s'échappent des furies. Ce sont des figures toutes distordues, aux traits contournés, les cheveux épars le front étroit et bas, les sourcils en S, les mâchoires fortes et déjetées à droite, la bouche béante et très inclinée en bas de ce côté, le menton très large. La tête repose sur un buste de femme flanqué de grandes ailes se terminant par deux pattes d'oiseau et semble diminué de hauteur (n° 52). Un homme, au premier plan, les frappe de sa massue : face carrée qu'encadre une chevelure en désordre, front très bas sillonné de rides verticales, sourcils contractés; le nez est épais surtout à sa partie inférieure, la bouche est élargie démesurément par la contraction musculaire, le maxillaire inférieur est très fort (n° 54).

Ces têtes sont fantastiques ; elles ont cependant encore un reste d'humanité qu'on ne retrouve plus dans le *Jugement dernier* de Pierre Brughel, où les démons sont de véritables animaux monstrueux (n° 54).

Dans une autre *Scène d'exorcisme*, les démons ont pour la plupart la gueule largement ouverte, prognathe, un front aplati, un ensemble qui fait songer au gorille.

Cet artiste a une façon très originale de représenter les mauvais esprits : on trouve parmi eux des danseurs de corde, des équilibristes, des faiseurs de tours, tout un monde de saltimbanques, de bohémiens.

SCD Lyon 1

— Juanez

56 — Juanez

57 — Ribera

58 — Ribera

59 — Ribera

Imp. Storck, Lyon Ed. Lefort, Lille

SCD Lyon 1

ÉCOLE ESPAGNOLE

Je passe à l'école espagnole, très remarquable par l'intensité de sa lumière, ses couleurs vives et son expression forte ; non que je prétende étudier ici tous ceux qui l'ont illustrée, mais seulement me borner aux plus caractérisés.

Juanez, artiste du XVI^e^ siècle, a peint la *Vie et le Martyre de saint Etienne* en 6 tableaux ; les deux dernières toiles, consacrées au supplice, nous montrent le saint entraîné par ses bourreaux. L'un (n° 55) le tire avec une corde : figure grimaçante au front bas, l'S du sourcil, l'œil contracté est fixé sur le saint, le nez busqué est plissé et remonté, les narines sont enflées. La bouche, tirée aux coins, est béante et laisse paraître les dents de la mâchoire inférieure, les cheveux sont abondants mais en désordre. Un autre à droite (n° 56) a le front bombé, la courbe du sourcil très accusée. Le nez, écrasé à sa partie inférieure, donne quelque ressemblance avec le type du nègre. La bouche ouverte est légèrement déviée à gauche, la distance du nez à la lèvre supérieure est considérable, la barbe peu abondante, mal plantée. Notons encore la forme de l'oreille, qui est mal faite et dont l'extrémité supérieure est légèrement pointue.

SCD Lyon 1

Au commencement du XVII^e^ siècle, l'œuvre de Ribera est pour nous du plus haut intérêt. L'Espagnolet n'a pas été seulement un artiste de génie, plein de fougue, de violence même dans l'explosion de son talent, il a pour nous le grand mérite d'avoir étudié la nature et d'avoir rendu les scènes les plus atroces avec une effrayante sincérité.

Au *Martyr de saint Bartholomé*, le bourreau écharpe vif le saint. Le front est élevé, légèrement rentrant par le milieu, les sourcils sont abaissés et marquent d'un trait accusé le contour des bosses orbitaires; l'œil est fixe et méchant, le nez long et fort. La bouche tient le couteau entre les lèvres serrées, le menton est carré et lourd. Si l'on examine le rapport des deux moitiés supérieure et inférieure de la face, on est frappé du peu de développement de cette dernière partie: l'oreille est grande, le lobule très développé (n° 57).

Au premier plan, un homme qui aiguise un couteau: physionomie inintelligente, tête de brachycéphale, (N° 58) L'œil est éteint, sans expression, la bouche entrouverte et élargie se relève au coin comme dans le rire; la lèvre inférieure est épaisse et pend.

Dans le *Supplice de Saint-Laurent*, un des meurtriers a saisi le bras de sa victime. La face paraît trop considérable pour le volume de son crâne: les bosses frontales sont saillantes, les cheveux peu abondants. L'*S* sourcilien recouvre l'œil dont le regard est fixe et bête; le nez long surtout développé a son extrémité inférieure qui tombe: la bouche paraît contractée. La pommette est forte et très accusée; l'oreille est grande, mal ourlée, avec un lobule peu distinct qui se termine en pointe. (N° 59)

Un autre qui s'occupe à ramasser les vêtements du

Imp. Storck, Lyon Ed. Lefort, Lyon

SCD Lyon 1

60 — Ribera

61 — Ribera

62 — Ribera

63 — Ribera

64 — Ribera

65 — Goya

Imp. STORCK, Lyon

ED. LEFORT, del.

SCD Lyon 1

saint a le front peu développé, l'œil très petit disparaissant presque dans l'épaisseur de la joue ; la bouche fait saillie en avant. Les cheveux sont fournis, en désordre, la barbe n'existe pas, l'oreille est irrégulière, lourde dans ses contours, surtout remarquable par la forme carrée du lobule (N° 60).

Au fond du tableau, un bourreau s'avance apportant du bois. C'est une figure dont l'expression est parfaitement indifférente ; le front est large et haut, les sourcils décrivent leur courbe régulière, les yeux presque fermés regardent à terre. Le lobule du nez est épais et tombe : la bouche tirée en bas aux coins ; l'oreille est forte, détachée des côtés du crâne, le lobule peu distinct et mal fait (N° 61).

Dans une autre peinture Ribera nous montre un saint qui miraculeusement vient de briser ses liens : ses bourreaux épouvantés, reculent : Un homme près de lui s'enfuit les bras levés au ciel : son front fuit, s'aplatit presque et se rétrécit vers sa partie supérieure, la face est énorme, étalée (N° 62). Les bosses orbitaires font saillie, l'œil est ouvert, fixe, le nez est bossu. Le maxillaire supérieur est si épais et avancé, qu'il donne à la ligne qui va du nez à la lèvre supérieure une forme rebondie, la bouche est largement ouverte. Le crâne est fortement aplati dans la région pariéto-frontale, au contraire exubérant dans sa partie cérébelleuse. Les cheveux sont longs, aucune trace de poils sur le visage.

En avant, un soldat que la peur a frappé à terre, a le front fuyant, le sourcil ramené sur l'œil immobile et saillant. Le nez est épais, la bouche bée, la chevelure très fournie et en désordre (N° 63).

Bien curieux aussi est le visage d'un enfant qui regarde

SCD Lyon 1

sans paraître comprendre. C'est une tête piriforme dont la grosse extrémité regarde en bas ; le crâne étroit va se terminant en pointe. Le front est bas, l'œil gros et saillant le nez écrasé, la joue épaisse comme le menton qui est porté en avant (N° 64).

Goya au XVIII^e^ siècle s'est particulièrement attaché à reproduire tout un côté du monde criminel de son époque, je veux parler des brigands et voleurs de grand chemin, et, nous les présente le plus ordinairement exécutés par le garrot selon la coutume espagnole.

Un brigand exécuté a le front fuyant, les rebords orbitaires très accusés. Les lignes des yeux tombent presque verticalement en bas : le nez est droit, écrasé, la bouche est largement ouverte, le menton n'est pas distinct du maxillaire inférieur très développé.

Sur une autre planche, sont plusieurs suppliciés, une des figures les plus intéressantes a le front fuyant, où les bosses orbitaires font un relief très marqué ; les yeux sont à fleur de tête, toute la face paraît diminuée de hauteur et est épaisse surtout dans sa moitié inférieure. Une gravure porte pour titre « *Un supplicié* » et n'indique pas la variété de criminel que l'on a sous les yeux. C'est une physionomie lourde, une figure épaisse qu'encadrent des cheveux en broussaille ; le front est sans élévation et va en arrière ; les yeux reposent demi-clos ; rien dans la partie supérieure de la face ne fait présager l'angoisse qu'indique la contracture des lèvres et l'abaissement des commissures de la bouche. Le nez est gros, renflé en son milieu ; les apophyses zygomatiques sont très saillantes ; la barbe est rare et irrégulièrement distribuée ; l'oreille est en anse, détachée de la tête, lourde et mal faite (N^e^ 65).

SCD Lyon 1

ÉCOLE FRANÇAISE

Je viens maintenant à l'école française et, m'attacherai surtout aux peintres de notre siècle, dont le grand caractère rappelle les meilleures époques des écoles italiennes et espagnoles, comme si le flambeau que les artistes se passent était aujourd'hui entre leurs mains.

L'histoire de la peinture ne nous a pas donné de documents intéressants pour notre étude avant la fin du XVI^e^ siècle ; c'est alors le *Jugement dernier*, de Cousin.

Les diables sont redevenus pour lui fantastiques ; ils ont la figure d'animaux, quelquefois de sauriens, mais le plus souvent de singes. Il semble décidément que l'homme ne puisse concevoir d'objet plus étonnant que les animaux, et que parmi eux ce soit celui qui lui ressemble le plus qui l'effraie. Les damnés eux-mêmes prennent la figure d'animaux.

Les têtes criminelles, dans les dessins de Martin Fréminet, sont dignes de remarques et se prêtent à l'analyse par l'exagération de leurs formes, le relief de leurs saillies. C'est bien là le caractère du dessin de Michel-Ange, que l'artiste s'était donné pour modèle.

Dans la *Flagellation*, un des bourreaux frappe le

SCD Lyon 1

Christ de son fouet : figure grossière et lourde, avec un nez épais et tombant, une bouche pincée et relevée aux coins (n° 66).

A la scène du *Jugement dernier*, les têtes des damnés ont certains traits généraux communs ; c'est d'abord l'abondance des cheveux, l'absence de barbe, la forme tourmentée et épaisse de la bouche, le menton carré. Quelques figures sont plus particulièrement expressives ; ainsi, à droite, un damné (n° 67), qui se défend en vain contre le diable qui veut l'entraîner, a les bosses orbitaires très accusées, l'S du sourcil ; la joue est forte, la mâchoire supérieure prognathe, la bouche ouverte, bordée de lèvres épaisses, montre les dents, le menton carré et saillant. L'oreille est curieuse, pointue à sa partie supérieure, large en sa partie moyenne, elle va s'effilant au niveau du lobule.

Un autre, que pousse le démon, a le front rentré en son milieu et fuyant en arrière ; une face grimaçante, peut-être due à la dysimétrie expressive existant entre les deux moitiés supérieure et inférieure ; ainsi l'œil et la joue indiquent le rire, tandis que le bas de la figure, la ligne de la bouche marquent la souffrance, l'oreille a les mêmes caractères que précédemment (n° 68).

Vouët, au commencement du XVII^e^ siècle, a peint le *Jugement de Salomon* : le bourreau, son glaive à la main, a saisi l'enfant ; sa tête est lourde, son front bas ; de ses yeux le droit est ouvert, le gauche fermé, les joues sont puissantes (n° 69). Il frappe avec l'épée tenue de la main gauche.

A la même époque, un artiste d'une rare originalité, le graveur Perrier Callot, lorrain d'origine, a bien étudié

SCD Lyon 1

66 — Martin Fréminet

67 — Martin Fréminet

68 — Martin Fréminet

69 — Vouët

Imp. Storck, Lyon

Ed. Lefort, del.

SCD Lyon 1

SCD Lyon 1

les mendiants : de certaines de ses têtes sortent de petits diablotins qui représentent la passion qu'il veut figurer. M. le professeur Charcot a déjà remarqué que c'est sous cette même forme que les peintres de la Renaissance laissent échapper le démon dont certains malades sont possédés.

Mais, je m'attacherai de préférence à ses mendiants, parce qu'ils ont beaucoup des traits du criminel. Leur figure est le plus souvent dysymétrique latéralement, surtout à la hauteur des yeux et de la bouche ; l'œil droit est abaissé, le sourcil le recouvre, le regard est sournois et insolent, le nez et la bouche sont de travers, le nez relevé par le bord interne, la bouche tordue et qui se relève d'un côté, l'oreille est pointue.

Les femmes mendiantes ont le regard effronté, le nez relevé intérieurement, la bouche large, tombante, le menton s'avançant en rond.

Qu'il me soit permis de faire ici une réflexion : faut-il s'étonner de voir les mendiants, hommes et femmes, ressembler de si près à des criminels ? Est-ce donc un si grand crime que de naître pauvre ou de le devenir. Non, sans doute, nous autres médecins, au reste nous n'avons pas à rechercher les causes de si loin ; nous prenons les mendiants comme ils sont et, les étudiant, d'après leur aspect nous constatons que la misère les conduit fatalement à des habitudes de vie qui ont beaucoup de ressemblance avec celles du criminel, car, par tous les moyens, ils s'efforcent de vivre aux dépens des autres. Ces habitudes se lisent sur leur figure et cela nous suffit.

Les physionomies des bourreaux dans la flagellation de Perrier sont repoussantes de laideur. A la lueur du cierge

SCD Lyon 1

qui éclaire la scène, un homme au visage effrayant s'avance vers le Christ. La région antérieure de son crâne est aplatie, basse, peu développée, au contraire la partie occipitale est exagérée. Le front n'existe pour ainsi dire pas, l'œil est grand ouvert et fixe, le nez court et écrasé. Le prognathisme des maxillaires est énorme, les lèvres lippues sont jetées en avant, les moustaches sont composées de poils longs et rudes, l'oreille se termine en pointe (N° 70).

Le Poussin, dans son *Martyre de saint Bartholomée*, a donné au bourreau un front étroit, des sourcils contractés, des yeux très petits. Le sillon de la joue est très accentué, la bouche tirée en bas aux coins, la lèvre inférieure très épaisse, donne à sa physionomie un certain caractère de bestialité (n° 71).

Dans la toile de *Jésus en prison*, qu'un bourreau dépouille de ses vêtements, celui-ci est gaucher.

Au martyr de Saint-Pierre, par le peintre de Lahire, on dresse la croix ; un des exécuteurs la retient avec une corde ; face épaisse, sourcils contractés, pommettes saillantes, menton carré ; la moitié supérieure du visage indique l'effort, l'inférieure, avec la bouche entr'ouverte, relevée aux commissaires, marque l'ironie et la rage.

Un autre au front déprimé dont l'ensemble reproduit le type simiesque.

Lesueur, dans la scène de la *Flagellation*, nous montre les soldats occupés à lier leur victime : l'un a des rides verticales au front, l'S sourcilier, le nez long et fort, la bouche contractée, élargie, et dont la commissure regarde en bas, exprime bien le sentiment de rage et de colère qui anime cette figure (n° 73).

SCD Lyon 1

70 — Perrier

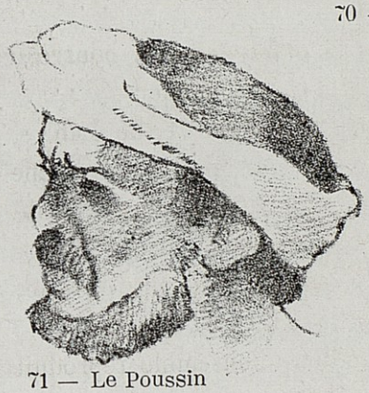

71 — Le Poussin

72 — De Lahire

73 — Lesueur

74 — Lesueur

Imp. Storck, Lyon

Ed. Lefort. del.

SCD Lyon

SCD Lyon 1

Un autre, qui est baissé, a le sinciput saillant, le front droit et saillant, l'S du sourcil. Le bas de la face est lourd, prognathe, la bouche tirée transversalement et bordée de lèvres grossières. L'oreille, très irrégulière dans ses contours, paraît terminée en pointe à sa partie supérieure (n° 74).

Charles Lebrun s'est beaucoup occupé de la physionomie et de l'expression chez l'homme et les animaux. On sait, dans sa méthode pour apprendre à dessiner les passions, le rôle mimique important qu'il attribue au sourcil, et, dans ses tableaux, nous retrouvons sur toutes les figures de ses criminels l'S du front, ce signe sur lequel nous avons insisté ailleurs.

Dans son *Martyre de Saint André*, un bourreau à gauche fait effort et attache à la croix le pied du saint : son crâne est rond, les bosses orbitaires accentuées, les joues, le maxillaire inférieur très développés, le menton carré (N° 75).

Un autre qui renverse le saint sur la croix a le visage épais, l'œil ouvert et méchant, qui contraste avec la bonhomie souriante de la bouche, l'oreille mal faite, dont le lobule n'est pas détaché (N° 76).

Au *Supplice de Saint-Etienne*, nous retrouvons un enfant, qui accourt portant des pierres dans son vêtement relevé. Les bourreaux s'acharnent sur leur victime : leurs figures marquent la fureur, mais poussée jusqu'à la folie, L'une des plus caractérisées est cette tête carrée, aux yeux plissés, à la bouche contractée, tirée en haut, entr'ouverte pour montrer les dents (N° 77). La lèvre inférieure est saillante, le menton carré que cache mal une barbe peu fournie, vient en avant.

SCD Lyon

Une autre, lourde dans son ensemble, et dont l'expression est aussi féroce, a le front sillonné de rides verticales, les yeux fixes et méchants, les lèvres lippues qui entourent une bouche large et tirée en bas, le menton très épais (N° 78).

Proudhon au XVIII^e siècle nous donne l'*Allégorie de la Justice*, devant laquelle on amène un criminel qui se cache tout le bas de la figure de son manteau.

Il se passe ici quelque chose de ce que nous avons vu dans la scène de Léonard de Vinci, qui donne une belle tête à Judas, le type du perfide au moyen-âge et que nous retrouverons dans la figure caractérisée de Méphisto par les artistes de nos jours : le type du criminel créé par Proudhon est beau ! Et cependant Léonard de Vinci est de tous les artistes anciens celui qui a le mieux étudié la nature, et les peintres contemporains ont le grand mérite de faire comme lui. Ne font-ils en cela que se conformer à la pensée qui naît à la Réforme et se développe de nos jours, de chasser de l'art comme de la science le surnaturel et trouver la loi même du mal, loi qui, rendue par leur pinceau ou leur ciseau, ne peut qu'être très expressive et nous donner l'impression du beau : c'est ce que nous n'entreprendrons pas de décider.

La figure de son criminel poursuivi par la Vengeance et la Justice est repoussante : la tête dans l'ombre éclairée seulement par le reflet de la torche qu'il tient à la main, est épaisse; les cheveux épars, comme pour marquer le désordre des idées. La face est courte, étalée, le front bas, les yeux légèrement louches, le nez gros. écrasé, tordu à gauche, les lèvres fortes dont la commissure descend. Les mâchoires, surtout l'inférieure, sont puissantes, et sur le

SCD Lyon 1

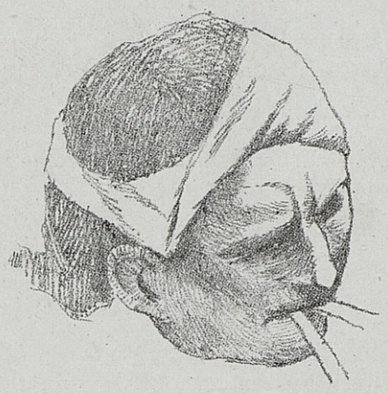

75 — Lebrun

76 — Lebrun

77 — Lebrun

78 — Lebrun

79 — Proudhon

81 — Boilly

Imp. Storck, Lyon

80 — Boilly

82 — Vernet

Ed. Lefort, del.

SCD Lyon 1

SCD Lyon 1

menton peu distinct du corps de l'os, quelques touffes de poils (N° 79).

A propos de cette toile, une remarque générale sur les tableaux qui représentent des damnés et des élus : c'est la différence de lumière dont s'éclairent les lieux où sont les uns et les autres, et qui se réfléchissent sur leurs figures; celle des cieux plus douce, celle des enfers plus intense, comme le tableau de Raphaël, *Saint Michel terrassant le démon*.

Comparons la première à la lumière solaire, la seconde à la lumière électrique : on sait que le spectre lumineux de ces deux sortes de lumière diffère surtout par une étendue plus grande des rayons calorifiques; si bien que quelques peintres se seraient servi de ce moyen pour rendre l'idée du tourment par le feu.

La lumière qui éclaire le tableau de Proudhon représentant le criminel poursuivi est blafarde et rappelle la lumière électrique; celle qui éclaire la barque de Dante et Virgile dans l'œuvre de Delacroix est intense et les couleurs y sont saturées. Si l'on range les couleurs en trois gammes principales, suivant le degré de saturation, la gamme qui est le moins saturée, celle moyenne et celle qui l'est le plus, l'on peut remarquer que l'artiste se servira de préférence de cette dernière pour représenter un visage coupable, et de la première un visage pur. C'est sa façon d'indiquer la punition ou la récompense qui les attend; il emploiera la gamme moyenne pour peindre une figure qu'il ne voudra pas noter de louange ou d'infamie : aussi bien ne s'en servira-t-il pas dans le portrait qui comporte un jugement inconscient et doit nous rendre

SCD Lyon 1

favorables ou défavorables à son modèle : comparez les portraits du Titien à ses tableaux.

Le choix du ton, des trois couleurs fondamentales dont se sert le peintre n'est pas non plus indifférent, et ce serait peut-être la raison de la supériorité du Titien pour le portrait qui, comme l'on sait, prend pour couleurs fondamentales le rouge, le vert et le violet, à la différence de Paul Véronèse, par exemple, qui a l'orangé, le jaune et le bleu ; ce serait parce que Titien a le rouge, la couleur aux rayons les plus calorifiques au nombre de ses fondamentales qu'il donnerait à ses figures plus d'expression.

Proudhon, dans une allégorie politique, nous représente encore une femme criminelle enchaînée, dont les cheveux sont changés en serpents ; le front ridé transversalement, la bouche épaisse, ouverte et roulée en cornet, figure hideuse, bras longs liés derrière le dos.

Dans un dessin de *la Loi*, un homme va pour frapper un enfant qui se réfugie dans les bras d'une femme ; le sourcil est presque droit, l'œil méchant.

Boilly a peint des scènes de brigandage à main armée ; les figures de ces malfaiteurs marquent la férocité : l'un d'eux a le front bas et aplati, l'œil saillant, les narines dilatées, la bouche entrouverte, dont les coins s'abaissent montrent la canine : le menton est épais et saillant (n° 80). Un autre dont le front fuyant est remarquable par le développement de la région temporale, a les sourcils en forme d'S, les yeux démesurément ouverts, le nez très long et pointu. Sa lèvre supérieure contractée se replie derrière l'inférieure ; son menton carré vient en avant (n° 81),)

SCD Lyon 1

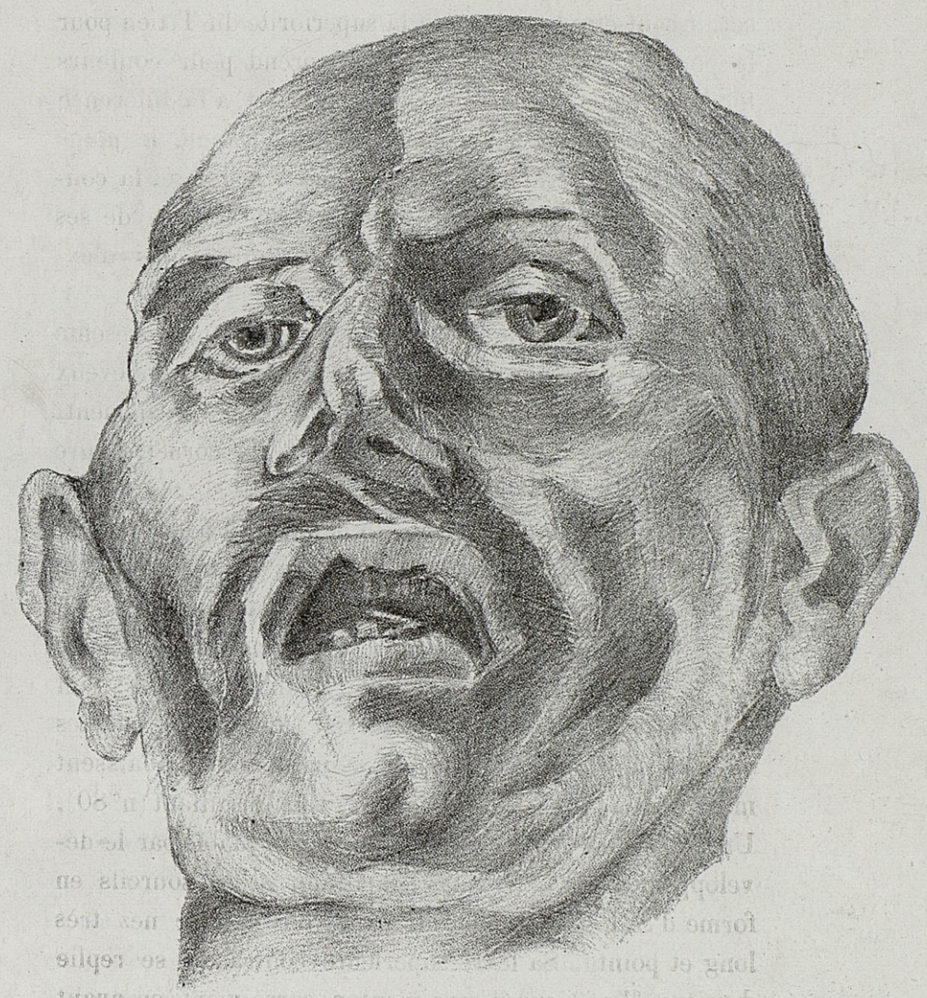

83 — Géricault

Imp. Storck, Lyon

Ed. Lefort, del.

SCD Lyon 1

SCD Lyon 1

Avec Horace Vernet, abordons l'étude des œuvres de notre siècle ; nous y verrons la réaction contre le romantisme s'affirmer chaque jour d'avantage, et les tendances réalistes s'exagérer, comme si, la raison humaine épuisée par un siècle d'apparitions étranges et fantastiques, ne se ressaisissait elle-même que par la contemplation vraie du monde objentif.

L'art y a-t-il gagné ? C'est ce qu'il ne nous appartient pas de juger : remarquons seulement les avantages que peut en retirer notre travail scientifique.

Dans un combat entre des dragons du Pape et des brigands Italiens, Vernet nous en montre un qu'un soldat vient de saisir au collet. C'est une face grossière, surtout développée dans sa moitié inférieure ; l'œil petit qui regarde obliquement, le nez busqué, les mâchoires prognathes, la bouche ouverte découvrant, des incisives énormes, la barbe mal plantée, l'oreille terminée en pointe à ses deux extrémités : tout concourt à nous désintéresser de celui qu'on va mettre à mort. (n° 82).

Géricault a bien étudié les criminels et sa tête de supplicié est justement célèbre : c'est une face étalée et plate, dont l'ossature paraît puissante. Le front est étroit, bas et fuyant, les bosses frontales et les rebords orbitaires font saillie ; la paupière gauche semble plus tombante que la droite, le nez fort et court, dont l'arête est tordue à droite et le lobule écrasé se dirige à gauche. La lèvre supérieure est fortement tirée de ce côté, la bouche entr'ouverte laisse voir quelques dents mal plantées. Les pommettes qui paraissent considérables sont recouvertes par les joues creusées de profondes rides. La moustache est peu fournie et formée de poils longs et raides ; les cheveux sont rares.

SCD Lyon 1

Les oreilles en anse aux contours irréguliers se détachent des côtés du crâne.

Ary Scheffer a interprété la *Légende de Faust* : la figure de Méphisto est belle, son front bien développé quoique un peu incliné en arrière; à peine quelques traces de dégénérescence comme l'oreille pointue avec le lobule adhérent et la rareté de la barbe seulement figurée par une boucle de poils sur la joue (n° 84).

A la scène du *Jardin* l'œil du démon brille au milieu des ténèbres.

Dans son tableau du *Baiser de Judas*, le traître a un visage bien caractérisé mais plein de fausseté. Cette expression est probablement obtenue par l'asymétrie expressive de l'œil et de la bouche; le sourcil contracté en S voile le regard et marque le front de rides verticales; la bouche au contraire est très légèrement relevée au coin presque souriante. Le front est fuyant, le nez renflé par le milieu, les lèvres sont épaisses, l'oreille très développée et mal formée (n° 85).

Sur une autre toile *le démon pour tenter Jésus* lui montre le vide au-dessous du rocher et le sollicite de s'y précipiter; notons de suite la différence de coloration de ces deux figures; celle du Christ éclatante et pure, celle du démon foncée, presque saturée. Le front surmonté de cornes, le regard vitreux, froid, il a les narines dilatées, la bouche ouverte, la lèvre inférieure forte, le menton carré qui vient en avant (n° 81).

Les *Anges rebelles* de Lafage ont pour la plupart une figure grimaçante; le dessin de l'artiste est remarquable par une abondance extrême de lignes de détails accumulés

SCD Lyon 1

84 — Ary Scheffer

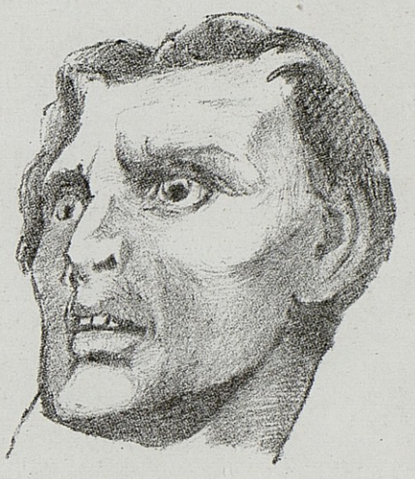

86 — Ary Scheffer

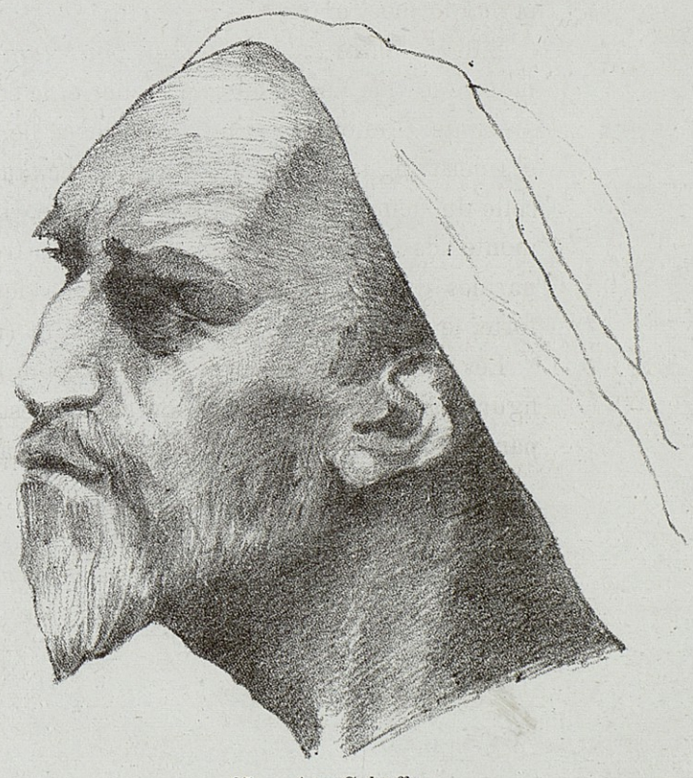

85 — Ary Scheffer

Imp. Storck, Lyon

Ed. Lefort, del.

SCD Lyon 1

87 — Lafage

88 — Lafage

89 — Paul Delaroche

90 — Robert-Fleury, Joseph

91 — Robert-Fleury, Joseph

92 — Robert-Fleury, Joseph

93 — Robert-Fleury, Joseph

94 — Delacroix

Imp. Storck, Lyon

Ed. Lefort, del.

SCD Lyon 1

qui masquent souvent les grands traits expressifs de chaque physionomie.

Une tête carrée (N° 87) a des rides verticales sur le front, des sourcils violemment contractés, un nez gros dont l'arête se renfle en son milieu, une bouche élargie transversalement ; un ensemble épais et lourd.

Un autre (N° 88) au front fuyant avec des cornes, au nez busqué contracte les paupières et ouvre une bouche relevée aux commissures : c'est un type de félin.

Paul Delaroche a peint Jeanne d'Arc dans sa prison et son interrogatoire par Cauchon. L'évêque a le regard fixe et méchant, les bosses orbitaires très-accusées, l'*S* sourcilier, l'œil saillant. Le nez très long est légèrement recourbé vers sa pointe. Les lèvres avancées s'entrebaillent pour montrer la canine : de leur commissure part un sillon qui descend verticalement vers le menton. Le maxillaire inférieur prognathe se termine en avant par un menton épais et très saillant (N° 89).

Robert-Fleury Joseph s'est surtout attaché à l'histoire des guerres de religion : les têtes de ses moines respirent la haine; quelques-unes la bestialité féroce.

Au *Massacre de la Saint-Barthélemy*, nous voyons un protestant égorgé sous les yeux de son enfant. Le meurtrier a la face large, les joues épaisses, le nez busqué avec un lobule tordu à gauche et écrasé; la bouche élargie et relevée aux coins, met à découvert des dents qui grincent (N° 90).

Le moine qui a saisi l'enfant et le force à regarder son père, a le visage lourd ; son regard est faux et cruel, son nez gros et court, sa bouche contracturée fait saillir les lèvres, surtout l'inférieure (N° 91).

SCD Lyon 1

L'artiste évoquant une scène de l'Inquisition nous montre un auto-da-fé : deux figures de dominicains surtout à étudier : la première qui se cache en partie sous son capuchon, mais que des mâchoires énormes, un gros nez une grande bouche, des lèvres lippues et un menton carré suffisent à caractériser (N° 92) ; l'autre plus cruelle avec le front incliné en arrière, l'œil saillant et fixe, le nez fort, et dont les lèvres contractées font la moue (N° 93).

Delacroix, dans une série de dessins a retracé comme il les comprend les différentes scènes du Faust de Gœthe et de l'Hamlet de Shakespeare.

Méphisto planant sur les cités, va pour rendre visite au vieux père : front fuyant, œil de feu, nez busqué, prognathisme du maxillaire supérieur, menton saillant (N° 94).

Il nous le représente, tantôt l'œil relevé par le bord externe à la chinoise, le nez et le menton pointus ; tantôt le front bombé, le nez busqué, la bouche grande (N° 95).

Méphisto est à l'Eglise derrière Marguerite : le sourcil en *S*, grande bouche largement ouverte, sillon naso-labial très-marqué, très-fortes mâchoires, surtout l'inférieure, oreille mal ourlée (N° 96).

Méphisto a dans un dessin, un petit menton, l'oreille pointue, une petite tête allongée par le bas, ou encore parmi les buveurs une autre fois, un très long nez, la figure en pointe, l'*S* au front.

Delacroix lui fait encore le front rentrant : les narines aussi se relèvent et suivent le mouvement du sourcil. Marguerite apparaît à Faust ; elle est entourée de démons à la figure d'orang-outang ; au bas du dessin une tête de moine se transforme en celle du singe et une autre l'est

SCD Lyon 1

96 — Delacroix

95 — Delacroix

97 — Delacroix

98 — Delacroix

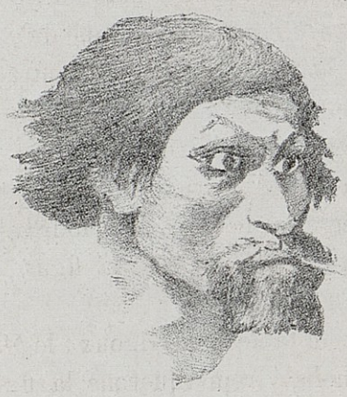

100 — Lehmann

101 — Lehmann

99 — Gigoux

102 — Gérome

103 — Louis Boulanger

Imp. Storck, Lyon.

Ed. Lefort, del.

SCD Lyon 1

dcjà devenue, remarquable surtout par la bouche béante où l'on voit des dents énormes et mal plantées. (N° 97)

Sous toutes ces formes Méphisto a l'air sardonique et moqueur que le poète lui a vu, et au milieu de la variété, il nous montre toujours la même ironie.

Delacroix n'est pas moins grand artiste dans ses esquisses de l'Hamlet; mais, il nous intéresse moins: Hamlet a plutôt l'air égaré du fou. Le roi coupable priant devant Dieu, et qu'il se refuse de tuer alors qu'il le peut par un remords d'interrompre sa prière, a l'œil grand, rond; la charpente de la face massive, la bouche tombante.

En avant de la barque qui conduit le Dante et Virgile aux enfers un damné roule dans les flots du liquide en feu; figure de désespéré, front bas, couronné de cheveux abondants, l'œil et la bouche violemment contractés et fermés par la souffrance; la joue et le maxillaire inférieur très puissants, la chevelure très fournie (N° 98).

Le conseiller qu'il a frappé derrière le rideau où il est caché et a étendu à terre, a le corps très lourd, la tête forte et grossière et fait contraste avec la figure longue et les formes élancées d'Hamlet.

Passons maintenant au tableau de Gigoux: le *Martyre de Sainte-Agathe*; nous y remarquerons la figure du bourreau: tête petite, sourcils en *S*, yeux presque fermés, nez long et étroit, lèvres minces et pincées, menton carré, oreille très large, mal faite, pas de barbe (N° 99).

Le peintre Lehmann, au talent si consciencieux a bien étudié dans sa *Flagellation* les têtes des bourreaux.

L'un d'eux s'avance jusque sous le nez du Christ: son front étroit, rentrant par le milieu est peu en rapport avec le développement du bas de la figure, son nez busqué;

SCD Lyon 1

ses mâchoires prognathes sont recouvertes par des lèvres lippues, son menton carré. (N° 100).

Un autre, qui attache Jésus, a la tête carrée, le front peu élevé, l'*S* du sourcil, le regard asymétrique; la pupille gauche est fixée sur le Christ, la droite regarde en haut; les joues sont épaisses, la bouche tirée aux coins montre des dents serrées, la barbe rare, le menton lourd (N° 101).

Aux *Jeux du cirque*, les gladiateurs de Gérôme ont des physionomies repoussantes, cruelles. Leur front est en général très petit, leur crâne aplati, les yeux à fleur de tête, les joues puissantes, le menton carré (n° 102).

Dans le *Supplice de Mazeppa*, Louis Boulanger a placé au premier plan l'un des meurtriers : c'est une figure dont l'expression est dure, avec des sourcils en S, un nez fort au lobule écrasé, un menton très proéminent (n° 103).

Etudions la tête de Fieschi, reproduite par Hugues Fourau, peut-être objectera-t-on que je parle ici d'un criminel politique, poussé par un mobile différent de ceux des assassins vulgaires. Je ne considère que le fait, et tiens pour un fou du sens moral et un vrai criminel l'homme qui, n'écoutant que sa passion, se joue de l'existence de ses semblables et n'hésite pas à les faire périr en nombre pour la satisfaire. L'expression de ce visage (n° 104) est celle de la mort; le front, bien développé, est troué de deux plaies énormes, les yeux sont clos, enfoncés dans les orbites, les narines pincées, le trait saillant c'est la saillance des apophyses zygomatiques, l'épaisseur des joues et du menton, l'oreille est lourde dans ses contours, le lobule épais et carré, les cheveux peu abondants, la barbe, au contraire, bien fournie.

SCD Lyon 1

104 — Hugues Fourau

Imp. Storck, Lyon Ed. Lefort, del.

SCD Lyon 1

SCD Lyon 1

Il y aurait un rapprochement curieux à faire entre la manière dont Botticelli a interprété l'*Enfer de Dante* et celle dont un peintre de notre temps, Gustave Doré, l'a rendu. Chez notre peintre, en dépit de sa facilité d'imagination, on sent qu'il nous promène bien plutôt entre des gorges de montagnes qu'entre des lieux souterrains, et qu'il s'est ressenti de la tendance réaliste de notre époque. Avec lui, nous nous retrouvons sur la terre et y voyons seulement des mers et des plaines de feu où se débattent des misérables.

Bouguereau, dans son tableau du *Calvaire*, a mis en avant et à droite un homme qui tire le Christ avec une corde : crâne chauve, face lourde avec une barbe abondante, le sourcil est si fortement ramené sur l'œil qu'il le cache, le nez, à l'arête renflée, est gros à sa partie inférieure.

Derrière la vierge, un autre visage carré, au front bas, que recouvre une chevelure abondante et crêpue. Les sourcils sont en forme d'S, les yeux enfoncés dans l'orbite, les joues et le maxillaire inférieur puissants, la bouche contractée avance menaçante.

Les Furies qui poursuivent Oreste et lui montrent sa victime, qu'elles traînent à ses côtés, ont la chevelure en désordre, pleine de serpents, l'S sourcilier, le nez long et tombant, la bouche grande, ouverte, et dont la lèvre inférieure fend, le menton carré. — Le meurtrier, pour leur échapper, se cache les oreilles avec ses mains : son front est un peu fuyant, creusé de profondes rides verticales, ses sourcils abaissés, son nez long surtout épais à sa racine, sa bouche entr'ouverte tirée en bas et à droite, sa figure se termine en pointe par un menton anguleux.

SCD Lyon 1

Paul Baudry, dans son *Assassinat de Marat*, a bien donné au visage de l'Ami du peuple les caractères de laideur et d'asymétrie qu'on lui connaît. C'est une face étalée, dont le côté droit est aplati, le côté gauche au contraire rebondi et bien plus développé, surtout au niveau de l'os malaire. Le nez se renfle en son milieu, légèrement tordu à droite, la bouche entr'ouverte montre des dents peu nombreuses, la lèvre inférieure pend au-dessus du menton, qui est carré. Pas de barbe.

Enfin, pour terminer cette liste déjà longue des œuvres du XIX^e^ siècle, quelques mots du *Jésus maltraité* de Tony Robert Fleury : deux têtes y sont surtout intéressantes; l'une au front fuyant, à l'œil petit, dont le nez est court et trapu, la bouche largement ouverte et relevée aux coins. L'autre a la région frontale aplatie, le nez saillant, la lèvre supérieure très proéminente, un ensemble, somme toute, qui rappelle la physionomie du crétin.

SCD Lyon 1

105 — Bouguereau

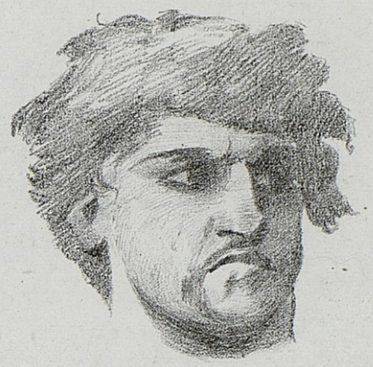

106 — Bouguereau

107 — Bouguereau

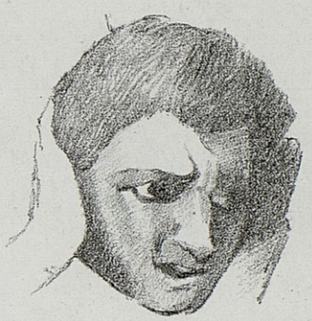

108 — Bouguereau

109 — Boug

Imp. Storck, Lyon.

SCD Lyon 1

SCD Lyon 1

LE TYPE CRIMINEL D'APRÈS LA STATUAIRE

Je voudrais ici, en contraste avec les œuvres des peintres, faire voir comment les statuaires ont rendu le type criminel; mais, puisqu'il faut se borner, je prendrai seulement l'œuvre de la statuaire grecque, telle qu'elle nous est reproduite dans de nombreuses estampes faites d'après les statues, bas-reliefs, pierres gravées ou médailles. L'œuvre du reste, croyons-nous, n'a pas été surpassée par les modernes, et comme je ne puis la parcourir tout entière, je m'arrêterai surtout à la description des génies qu'on peut dire malfaisants, comme les Gorgones, et surtout l'une d'elles : la Méduse.

On remarquera, au surplus, que les génies grecs sont les prototypes des démons modernes et qu'ils nous montrent avant eux le caractère typique, mais exagéré, de la figure du criminel.

Le Faune, dont les pieds sont des sabots de chèvre, a le profil busqué : le front, le nez, le menton forment une ligne qui s'avance vers le bas ; de face le front est bas, fuyant, les sourcils relevés par le bord interne ; les yeux ou ronds, ou allongés et aussi relevés, le nez recourbé ou cambré, ou très allongé avec des bosses, ou rond seule-

SCD Lyon 1

ment par le bout ; la ligne du nez à la lèvre supérieure est haute et rebondie ; la bouche est largement fendue, souvent relevée par les coins, les lèvres sont épaisses, surtout l'inférieure, ou minces et plissées, le sillon naso-labial très profond, souvent même double, et qui divise la joue en deux bandes parallèles rebondies. La distance du nez à l'extrémité du menton est beaucoup plus grande que celle du nez à la racine des cheveux, le bas de la figure avancé et lourd ; de fortes mâchoires souvent prognathes ; menton fort, haut, rond de profil, carré par la base ou pointu, grosses pommettes, oreilles en pointes droites ou rejetées en arrière dont la conque est mal contournée et grossièrement ourlée, surtout à la partie supérieure. Souvent peu de crâne, comme aplati ou renvoyé en arrière ; à première vue, de gros traits bien caractérisés et qui, par suite, ne manquent pas d'expression et disent beaucoup de finesse. Le jeu de physionomie est moqueur, gai, d'une gaieté un peu grossière comme les traits, mais qui, d'un autre entrain que celle des démons du Moyen-Age n'est pas méchante, et cependant leurs traits sont les mêmes, il n'y a que l'expression qui diffère.

Derrière Hercule, et sans doute en contraste avec la placidité du visage du héros, je note un Faune au sourcil relevé, à la lèvre supérieure avancée.

Auprès de Bacchus folâtrent des Faunes aux cornes recourbées sur le devant de la tête, au nez busqué, à la large bouche tirée en arrière.

Au mariage de Bacchus un Faune est tiré par les cornes, il a les pommettes saillantes et l'air bête.

Le Satyre ressemble beaucoup au Faune ; comme lui, il a l'arrière-train du bouc, les cornes recourbées en

SCD Lyon 1

avant. Il n'a pas de front ou l'a très bas et sillonné de rides transversales ; peu de crâne le plus souvent rond.

Son sourcil est relevé par le bord interne, très arqué, tourmenté, présentant l'S caractéristique.

Son œil est rond, son nez large et gros surtout par le bout relevé comme les narines du côté interne.

La bouche très large tombant par les coins ; la lèvre supérieure qui avance est grosse, plus grosse encore l'inférieure.

Les pommettes sont fortes, les joues saillantes, les sillons qui les creusent très marqués.

Le bas de la face est saillant, très fort, le menton en retrait, les oreilles sont longues, pointues, celles même de l'animal.

La figure est riante, gaie et ironique ; il y a plus de malice dans sa gaité que dans celle toute franche du Faune, elle est presque méchante ; la raison est sans doute dans une dysimétrie expressive chez le Satyre, les lignes des yeux et de la bouche n'étant plus parallèles.

Ils savent bien qu'ils font mal lorsqu'ils versent à boire à Silène qui déjà n'en peut mais, et ils sont sans pitié pour lui lorsqu'il est dans l'ivresse ; ils feraient un mauvais parti au Dieu Bacchus lui-même s'il n'avait la chance de rester debout.

Martias, que poursuit Apollon a quelque chose du Satyre ; la bouche grande, le nez arqué en dedans, ou camus et relevé, l'oreille pointue.

Je m'arrêtai peu à décrire tous ces génies d'au-delà de la vie réelle dont l'imagination grecque peuplait les espaces célestes ou infernaux et les indiquerai d'un trait.

Les Parques, surtout celle qui coupe le fil, ont la figure

de vieille femme ; la partie inférieure de la face est avancée, le front fuyant, le nez gros ou effilé, le dessous du nez rebondi, la bouche descendante, le menton pointu.

Une vieille femme à la porte des Enfers a le nez busqué et court.

On connait les coupables qui subissent aux enfers leurs supplices ; c'est Ixion, au nez busqué, aux traits forts, à la bouche large ; des génies tournent sa roue, leur œil est rond, le nez long et descendant presque jusqu'au menton. Sisyphe aussi a le nez busqué : un génie à face de crétin repousse son rocher. Tantale, la bouche près d'atteindre la pomme pendant à l'arbre a le front fuyant, le nez arqué en dehors, la face inférieure du nez rebondie.

Les Furies ont des serpents au lieu de cheveux, leur bouche est béante ; les Chimères, la face élargie, la bouche démesurée ; les Harpies sont femmes par la face et oiseaux par le reste du corps. Le Sphynx a le nez busqué, une expression étrange du regard.

Je ferai une analyse plus minutieuse de la tête de Méduse, parce que Persée, l'ayant tranchée et nous la montrant, je puis mieux l'étudier que tous ces êtres d'imagination que nous échappent quand nous les voulons saisir. J'observe d'abord la grande sérénité de la figure de Persée, qui tient la tête sanglante en contraste avec la figure tourmentée de la Gorgone ; l'artiste éprouve le besoin de nous rassurer contre l'appatition monstrueuse qu'il évoque.

C'est une tête de femme entre deux âges, et qui a cessé de pouvoir devenir mère, méchante et colère, un

SCD Lyon 1

type hideux qui ne garde de la femme que ce qu'il en faut pour qu'on reconnaisse ce qu'elle fut et qui, se prenant de rage contre tous les hommes de n'être plus ce qu'elle a été voudrait les fasciner du regard, et les changer en pierres brutes, celles-ci qui ne sachent point engendrer comme celles de Deucalion.

La face est large, grossie par le bas; elle a peu de front et encore sillonné de plis transversaux; le sourcil est relevé par le côté interne, tourmenté et forme l'S caractéristique. L'œil est rond, le statuaire grec ne nous dit rien de la position des prunelles,

Le nez est busqué, gros, long; à sa racine il y a des plis transversaux. La distance de la face inférieure du nez à la lèvre supérieure est exagérée; la bouche est largement ouverte, recourbée brusquement à la hauteur des lèvres, en forme du bec de l'oiseau de proie, les coins sont abaissés. La langue pend au dehors; les pommettes commes les joues sont massives, le menton gros, fort.

Si, comme on l'a dit, l'hystérie est l'exagération du caractère féminin, la Méduse est la femme hystérique hors d'âge, et si, comme nous l'admettons, la prostitution est chez la femme le genre de délit qui la conduit à tous les autres, la Méduse est le type de la femme criminelle, ou plutôt du criminel homme ou femme puisque le statuaire donne de préférence à son idéal du beau ou du laid la forme féminine.

Empruntons maintenant à la monographie de M. Edm. Mayor sur les bustes des empereurs romains quelques-unes de ses remarques si fines et si judicieuses.

Un des caractères anormaux relevé le plus souvent sur ces figures, c'est l'inégal éloignement des yeux de la racine

SCD Lyon 1

du nez; asymétrie que l'auteur propose d'appeler « Cæsarienne » à cause de sa grande fréquence.

Les têtes où se trouvent réunis surtout les stigmates de dégénérescence sont celles de Caligula, de Claude, de Néron.

M. Mayor s'exprime ainsi à propos d'un buste de Caligula : « Buste dénonciateur, tous les mauvais instincts s'y reflètent. Mâchoire forte, asymétrique.

Oreilles écartées.

Figure tordue. Expression sardonique et cruelle. Lèvre snpérieure retroussée d'un côté comme dans la bête qui va mordre. Darwin a signalé cette caractéristique atavique. Asymétrie des yeux et des arcades sourcilières. L'œil gauche remonte, est plus éloigné.

Sur une statue héroïque de Caligula; on remarque « les jambes grêles, le corps et les pieds énormes. »

Dans la galerie des Uffizi se trouve une statue de Néron, « l'expression est égarée. Recoins de la bouche très profonds, s'abaissant. Aucune asymétrie. Coiffure recherchée. Oreilles un peu écartées, à anse. Aspect de brute. Mâchoire énorme, monstrueuse ».

Sur un buste de Claude, du musée Charamonti au Vatican, l'auteur remarque « une mâchoire petite, région glandulaire grosse, presque enflée » ; Claude était scrofuleux.

Figure encore jeune, rides précoces et profondes sur le front, os frontal proéminent dans la région inter-sourcilière, au point sus-orbitaire ou sus-nasal.

Expression triste, ébahie, bouche pleurarde, rictus héréditaire de la lèvre supérieure, oreilles à anse. Asymétrie : l'oreille droite plus écartée et plus grande. L'œil

SCD Lyon 1

gauche plus grand, plus, écarté, l'œil droit plus haut ; la joue gauche plus grosse, pendante. Menton régulier, front de même.

J'ai essayé de pousser plus avant l'étude qui nous occupe dans la statuaire de nos cathédrales ; par malheur, il faudrait toute une vie pour relever tout ce qu'il y aurait d'intéressant à ce sujet.

Bornons-nous à dire que beaucoup de figures du Moyen-Age ont une originalité expressive qui le peint bien dans ses naïvetés et ses ruses. Soit en gargouilles ou en bordures aux portes, nous trouvons de ces têtes de moines ripailleurs, avinés et faux qui sont des pendants des satyres antiques ; seulement, on devine ici que ce sont des portraits, ou du moins des types si fréquents qu'on sent bien qu'ils ont vécu.

Dans les photographies de têtes de la cathédrale de Reims, prises par Trompette, nous voyons des moines à la large face toute distordue, aux yeux ronds rapprochés et dysimétriques, l'un fermé, l'autre ouvert, au nez gros ou long, écrasé ou busqué, à la bouche énorme qui baille par un côté. La lèvre supérieure est toute massive ; le sillon qui en part simule par sa largeur un cordon sous les pommettes; pas de menton. Le crâne est peu ou pas apparent et s'efface devant la saillie des oreilles pointues.

C'est le type de la sensualité qui ne connaît plus de retenue.

Les têtes des démons sont grotesques ou horribles. Les artistes d'alors ont dépensé pour elles tout le feu de leur génie : leur esprit emporté par l'imagination au-delà des mondes connus les a peuplés d'êtres, de choses réels,

SCD Lyon 1

mais bizarrement assemblés au gré de leur fantaisie que ne limitait plus la raison.

Je ne puis analyser toutes ces merveilles, je remarquerai seulement qu'il est curieux, au milieu même de cette folie religieuse, de retrouver sur ces figures de pierre les grands caractères du type criminel.

On sait que les Grecs se servaient de masques à la scène, et là comme ailleurs, ils ont apporté leur sens exquis à rendre expressive une figure; ce sont autant de types qui disent les caractères humains; aussi bien ne nous attarderons-nous pas à les décrire, tout le monde les connaissant.

Qu'on ne soit pas surpris seulement de nous voir comprendre dans notre description les masques humains, qui ne sont que les traits idéalisés des hommes qui les créent. Je n'en veux pour preuve que ces masques hideux de l'art japonais et chinois qui nous dévoilent tout un des côtés de leur caractère.

Venant au temps moderne, nous prendrons quelques masques du XVII^{e} siècle, recueillis ici et là, nous verrons que le moyen-âge a laissé ses souvenirs à nos temps. Le sourcil est relevé brusquement à la naissance du nez et retombe avec autant de dureté; ou encore la peau du front surplombe la racine du nez et forme en se relevant les sourcils, ou enfin ces deux mouvements sont composés et figurent un sourcil tourmenté à double courbure de chaque côté. Le nez est en pointe, la bouche est énorme, grimaçante, le menton fait défaut ou s'avance en pointe; le sillon naso-labial est très marqué.

SCD Lyon 1

Ces figures convulsionnées sont comme un lointain souvenir de ce que savaient faire les artistes du moyen-âge ; seulement au lieu de moines, ce sont des bourgeois que peint l'artiste. Autre temps, autres gens qui abusent de la vie, et dont les traits réfléchissant la conduite, les font ressembler à de plus criminels encor

SCD Lyon 1

SCD Lyon 1

CONCLUSIONS

Nous voici parvenu au terme de nos études sur l'Art. Si maintenant nous revenons en arrière et cherchons à dégager le type du criminel d'après les peintres et statuaires, nous pourrons conclure :

1° Les artistes de tous les temps ont eu cette idée pour guide qu'à la laideur de l'âme devait correspondre celle du corps ; que l'homme coupable, le criminel, devait avoir une physionomie étrange, repoussante qui inspirât la méfiance.

2° Les peintres des Ecoles Italienne, Flamande, Espagnole et Française sont tous arrivés empiriquement à la création d'un type dont les grands caractères sont : la face très large pour un crâne généralement petit, quelquefois en pain de sucre, ou très développé dans la région cérébrale postérieure. Le front fuit en arrière, s'aplatit même, limité en bas par l'*S* des sourcils. Les yeux sont dysimétriques, saillants, ronds, le regard dur et fixe ou vitreux. Les joues épaisses doublées d'apophyses zygomatiques énormes, font disparaître la saillie du nez qui est lui-même aplati, renflé par son milieu, tordu de côté. Le

SCD Lyon 1

lobule écrasé est quelquefois tombant, les mâchoires prognathes, la bouche le plus souvent tirée aux coins en bas, entourée de lèvres épaisses, renversées en dehors, le menton très fort et carré.

Les oreilles en anse sont mal faites, l'extrémité supérieure terminée en pointe, le lobule peu détaché ou carré, les cheveux abondants, pas de traces de barbe.

3° Les têtes de criminels dessinées par les artistes présentent toutes un ou plusieurs de ces stigmates.

4° Les statuaires de nos cathédrales ont représenté pareillement leurs damnés et démons.

5° Si maintenant nous revenons au type scientifique du criminel décrit par l'Ecole Italienne, sans vouloir discuter davantage son existence distincte nous concluerons à la parfaite analogie de l'œuvre artistique de plusieurs siècles et de la conception du criminel-né du Professeur Lombroso.

VU : LE DOYEN,
LORTET

Vu, bon à imprimer :

LE PRÉSIDENT DE THÈSE,
A. LACASSAGNE

Permis d'imprimer

LE RECTEUR,
EM. CHARLES.

Lyon, le 12 janvier 1892.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES BELLES-LETTRES & ARTS DE LYON

BIBLIOTHÈQUE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, B.-LETTRES ET ARTS DE LYON
Fonds LACASSAGNE

SCD Lyon 1

SCD Lyon 1